

Rapport d'activité
Direction de la sécurité
et de la justice
—
2020



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Table des matières

1	Direction et secrétariat général	7
1.1	Coronavirus – Rétrospective 2020	7
1.1.1	Implication politique	7
1.1.2	Implication opérationnelle	7
1.2	Activités	8
1.2.1	Activité courante	8
1.2.2	Événements particuliers	8
1.3	Collaborations intercantonales (relations intercantonales au niveau de la Direction)	9
1.3.1	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	9
1.3.2	Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	10
1.3.3	Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	10
1.4	Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)	10
1.4.1	Recours	10
1.4.2	Décisions de première instance	10
1.5	Législation	11
1.5.1	Lois et décrets	11
1.5.2	Ordonnances et règlements	11
2	Police cantonale (POL)	11
2.1	Effectifs et mouvements	11
2.1.1	Effectifs au 31.12.2020	11
2.1.2	Mouvements	11
2.1.3	Répartition	12
2.2	Activités de la Police cantonale	12
2.2.1	Activités générales	12
2.2.2	Covid-19	12
2.2.3	Activités judiciaires	15
2.2.4	Activités au profit de la sécurité publique	16
2.2.5	Activités au profit de la sécurité routière / lacustre	18
2.2.6	Activités particulières	21
2.3	Appui aux opérations /administration (prestations)	24
2.3.1	Comptabilité	24
2.3.2	Activités juridiques	24

2.3.3	Communication et relations publiques	24
2.3.4	Forensique	26
2.3.5	Gestion des ressources humaines	26
2.3.6	Formations	27
2.3.7	Informatique et télécommunications	28
2.3.8	Logistique et infrastructures	28
2.4	Domaines d'évolution	29
2.4.1	Formation	29
2.4.2	Projet d'Evolution professionnelle	29
2.4.3	Perquisitions numériques	30
2.4.4	Lutte contre le travail au noir	30
2.4.5	Lutte contre la criminalité économique	30
2.4.6	Lutte contre la criminalité digitale	30
3	Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)	31
3.1	Protection de la population	31
3.1.1	Activités courantes	31
3.2	Protection civile	33
3.2.1	Opération	33
3.2.2	Instruction	34
3.2.3	Support	35
3.2.4	Constructions	36
3.3	Administration militaire	36
3.3.1	Activités courantes	36
3.4	Intendance des bâtiments militaires	40
3.4.1	Place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya	40
4	Service de la population et des migrants (SPoMi)	40
4.1	Police des étrangers	40
4.1.1	Activités courantes	40
4.1.2	Événements particuliers	41
4.2	Domaine de l'asile	42
4.2.1	Activités courantes	42
4.2.2	Événements particuliers	42
4.3	Main-d'œuvre étrangère	42
4.3.1	Activités courantes	42
4.3.2	Événements particuliers	43
4.4	Passeports, cartes d'identité suisses et documents pour étrangers	44
4.4.1	Activités courantes	44

4.4.2	Evénements particuliers	44
4.5	Harmonisation des registres	44
4.5.1	Activités courantes	44
5	Service de la Police du commerce (SPoCo)	44
5.1	Etablissements publics	44
5.1.1	Activités courantes	44
5.2	Boissons alcooliques	46
5.2.1	Activités courantes	46
5.3	Loteries et collectes	46
5.3.1	Autorisations délivrées	46
5.4	Appareils de jeu	46
5.4.1	Autorisations délivrées	46
5.5	Salons de jeu	46
5.5.1	Activités courantes	46
5.5.2	Décompte des autorisations de salons de jeu	46
5.6	Prostitution	47
5.6.1	Activités courantes	47
5.7	Commerce itinérant	47
5.7.1	Autorisations délivrées	47
5.8	Crédit à la consommation	47
5.8.1	Décomptes des autorisations	47
5.9	Activité à risque	47
5.9.1	Autorisations délivrées	47
5.10	Poids et mesures	47
5.10.1	Activités courantes	47
6	Service de la justice (SJ)	48
6.1	Activités	48
6.1.1	Barreau	48
6.1.2	Notariat	48
6.1.3	Assistance judiciaire en matière civile	49
6.1.4	Assistance judiciaire en matière pénale	49
6.1.5	Assistance judiciaire en matière administrative	49
6.1.6	Entraide judiciaire	50
6.1.7	Médiation judiciaire	50
6.1.8	Surveillance des fondations classiques	51
7	Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)	52

7.1 Activités	52
7.1.1 Sanctions pénales	52
7.1.2 Prestations administratives diverses	53
7.1.3 Nombre de journées de détention et de condamnés	53
7.1.4 Décisions rendues par le SESPP en matière d'exécution de PPL et de mesures	54
7.1.5 Exécution des peines en milieu ouvert	55
7.1.6 Peines privatives de liberté de substitution (PPLS)	57
7.1.7 Recours en grâce	57
7.1.8 Casier judiciaire	58
7.1.9 Domaine probation	58
8 Office de la circulation et de la navigation (OCN)	59
9 Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)	59
10 Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)	59
11 Etat du personnel	60

1 Direction et secrétariat général

Conseiller d'Etat, Directeur : Maurice Ropraz
Secrétaire général : Olivier Kämpfen

1.1 Coronavirus – Rétrospective 2020

1.1.1 Implication politique

La Direction de la sécurité et de la justice et ses services ont été fortement impliqués dans la gestion de la pandémie de Covid-19. Dans le domaine de la conduite politique et stratégique de la crise, le Conseiller d'Etat Directeur a composé, avec la Conseillère d'Etat Directrice de la santé et des affaires sociales, la délégation ad hoc du Conseil d'Etat. Cette délégation a été, dès la fin février, l'interlocutrice quasi quotidienne du commandement de l'Organe cantonal de conduite mis sur pied pour assurer la conduite opérationnelle de la gestion de la crise sanitaire, durant la première vague du printemps (OCC Covid-19) comme durant la deuxième de l'automne et de l'hiver (OCC 2 Covid-19).

1.1.2 Implication opérationnelle

Tant le secrétariat général de la DSJ que ses services partenaires de la protection de la population ont été intensément engagés, d'une part par une participation directe au sein de l'OCC, d'autre part en raison de l'impact de la crise dans leurs activités ordinaires.

De nombreux cadres et cadres supérieurs de la DSJ et de ses services et établissements rattachés ont été directement nommés au sein des deux OCC ad hoc successifs. Il s'agit des personnes suivantes :

- > pour le secrétariat général DSJ : le secrétaire général, le secrétaire général adjoint, la conseillère juridique en charge des dossiers touchant la Police cantonale ;
- > pour les services et établissements de la DSJ : le chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires (ès fonction chef de l'OCC), le chef de la Protection de la population, le commandant de la Protection civile, le chef d'état-major de la Protection civile, l'adjoint du commandant d'arrondissement militaire, le commandant de la Police cantonale, le commandant remplaçant de la Police cantonale, le chef de la Gendarmerie, le chef de la police de la circulation et de la navigation, deux officiers de gendarmerie, le chef remplaçant de la Police de sûreté, un chef de brigade, le chef du secteur communication et prévention de la Police cantonale, le chef des services généraux de la Police cantonale, le chef du Service de la police du commerce, le chef du département prévention et intervention de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments et l'inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers.

De nombreux autres collaborateurs et collaboratrices ont participé à divers groupes de travail permanents ou temporaires institués au sein des deux OCC ad hoc successifs ou ont été temporairement affectés à diverses cellules opérationnelles.

Le Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM) et la Police cantonale ont vu leurs activités ordinaires remaniées de manière profonde par la crise pandémique. Cette implication est évoquée dans les chapitres du présent rapport d'activité qui leur sont consacrés.

Pour d'autres services et établissements de la DSJ, l'impact de la pandémie sur leurs activités ordinaires a également été notable.

C'est notamment le cas du Service de la justice. Il a en effet fallu, lors de la première vague, mettre sur pied des pratiques nouvelles en lien avec le Covid-19 au sein des autorités judiciaires et des Offices des poursuites et des faillites (questions RH, situations personnelles problématiques, surcharge de certaines autorités, fourniture de matériel de protection, organisation des espaces, etc.). Il convient de saluer à cet égard l'importante et fructueuse collaboration entre la cheffe du SJ et le président du Conseil de la magistrature. De plus, une salle d'audience dite

« Covid-19 » a été mise sur pied, à Granges-Paccot, de manière à permettre aux autorités de siéger en respectant les consignes sanitaires. Dès juillet, elle est accessible pour toutes les autorités et permet d'accueillir entre 20 et 30 personnes avec tables et jusqu'à 50 sans table. Cette salle fonctionne à plein régime depuis l'automne, à l'entièvre satisfaction de tous ses utilisateurs et utilisatrices.

Le Service de la police du commerce (SPoCo) a lui aussi été fortement sollicité, en particulier en lien avec les mesures touchant les établissements publics et leur application sur le terrain. Il a été, notamment par son chef, un interlocuteur privilégié des exploitant-e-s d'établissements.

L'Etablissement de détention fribourgeois a pour sa part dû mettre sur pied une gestion de crise ad hoc dans un contexte pénitentiaire à la fois marqué par la captivité et par la proximité et l'intensité des échanges interpersonnels. L'efficacité des plans de protection mis en œuvre sur le site de Bellechasse et à la Prison centrale a permis de garder la maîtrise de la situation sanitaire.

Enfin, l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) s'est largement impliqué dans la coordination des sapeurs-pompiers comme force d'appui et de réserve.

1.2 Activités

1.2.1 Activité courante

Le Secrétariat général exerce les tâches d'état-major de la Direction, en particulier la planification et la coordination des travaux, la préparation des dossiers pour le Conseil d'Etat, le suivi des dossiers et le traitement des affaires administratives (finances, personnel, logistique). Il gère l'information interne et externe et conduit des projets relevant du champ de compétence de la Direction ainsi que des projets inter-directionnels.

1.2.2 Evénements particuliers

1.2.2.1 Politique d'intégration

L'année 2020 a été, pour le Bureau de l'intégration des migrants et migrantes et la prévention du racisme (IMR), synonyme de flexibilité, de créativité et d'adaptation à un contexte fortement impacté par le Covid-19. Promouvoir la cohésion sociale, les échanges de pratiques, les collaborations interdisciplinaires et la sensibilisation de la population ont constitué des défis considérables en période de distanciation physique. Différentes manifestations, dont la Semaine contre le racisme et une journée de réflexion sur la diversité culturelle dans les administrations publiques, n'ont pas pu être réalisées comme prévu. Cependant, pour garder le lien avec les cercles et partenaires concernés par l'intégration et la prévention du racisme, de nouvelles méthodes de travail ont été testées : par exemple l'organisation de rencontres en petits groupes à l'extérieur et, bien évidemment, le recours à des plateformes informatiques pour récolter les idées et besoins du terrain. De plus, l'IMR s'est coordonné avec d'autres services afin d'informer régulièrement ses partenaires et son public-cible des évolutions en lien avec la situation sanitaire.

En 2020, l'IMR a subventionné plus de 50 projets et impulsé des nouvelles mesures dont :

- > la mise en ligne d'un nouveau site « Communes sympas », l'année du 10^e anniversaire de la démarche ;
- > une formation sur les préjugés, en collaboration avec la Police cantonale ;
- > le lancement des travaux pour l'organisation de la 10^e Semaine contre le racisme, co-construite avec les acteurs du terrain et des bureaux de l'intégration romands, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Fribourg ;
- > l'attribution d'un mandat à Pro Infirmis Zurich pour étendre la brochure « Le canton de Fribourg vous souhaite la bienvenue » en allemand, langage simplifié ;
- > une évaluation du dispositif langagier, réalisée par l'Institut du plurilinguisme de l'Université de Fribourg ;
- > un rapport de synthèse sur le module de formation « Renforçons le réseau des acteurs de la petite enfance », mandaté au Département des sciences de l'éducation de l'Université de Fribourg ;
- > la campagne « Votons », qui invite les Fribourgeois d'origine étrangère à prendre part aux élections communales de mars 2021.

1.2.2.2 Mise en œuvre du concept de gestion des menaces

La modification de la loi sur la Police cantonale instaurant au sein de cette dernière une Unité de gestion des menaces (UGM) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le but de cette UGM s'inscrit dans la mission préventive de la police et vise à identifier les personnes présentant un risque de passage à des actes violents, à évaluer le potentiel de risque et à désamorcer la menace, en travaillant en réseau interdisciplinaire. Courant 2020, la DSJ a élaboré l'ordonnance d'application réglant le fonctionnement de l'UGM. Elle a été adoptée par le Conseil d'Etat en janvier 2021.

1.2.2.3 Modification de la loi sur la défense incendie et les secours

Sur la base des résultats de la consultation menée courant 2019 sur l'avant-projet de loi, la DSJ a chargé un groupe de travail intégrant les principales instances concernées (préfets, communes) de finaliser le projet en approfondissant les questions financières et de gouvernance. Le projet de loi finalisé a pu être transmis au Grand Conseil à la fin de l'année. Il ambitionne d'améliorer l'efficacité des interventions et l'efficience de l'organisation des sapeurs-pompiers, fondée sur une cartographie des risques. Les communes devront notamment s'organiser en associations regroupant un minimum de 30 000 habitants. La réforme permet en outre de désenchevêtrer les tâches entre les différents acteurs concernés et de simplifier le système de financement. Un régime transitoire permet de préserver les intérêts financiers immédiats des communes.

1.2.2.4 Modification de la loi sur la protection de la population

Initialement prévu pour une mise en consultation au premier semestre 2020, l'avant-projet de révision complète de la loi sur la protection de la population (LProtPop) a été retardé par la survenue de la crise pandémique de Covid-19, dans la gestion de laquelle les différents services et partenaires de la protection de la population ont été fortement impliqués, à commencer par le Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM). En revanche, l'expérience acquise durant la gestion de cette crise d'ampleur inédite en matière de protection de la population sera pleinement intégrée dans le travail de finalisation de l'avant-projet.

1.2.2.5 Modification de loi sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques (LIVAR)

Mettant en œuvre la motion 2018-GC-24 « Pour une imposition sur les véhicules cohérente et durable », la DSJ a procédé à une révision totale de la loi sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques (LIVAR). Ce projet prévoit essentiellement une base d'imposition moderne qui tient davantage compte des critères énergétiques et environnementaux. Il a été transmis au Grand Conseil en mars 2020.

1.2.2.6 Loi d'application de la loi fédérale sur les jeux d'argent (LAJAr)

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, les cantons disposaient d'un délai de deux ans pour adapter leur propre législation en la matière. En février 2020, la DSJ a mis en consultation son avant-projet de loi d'application de la loi fédérale sur les jeux d'argent (LAJAr), puis a finalisé le projet que le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil en juin. Ce dernier l'a adopté en septembre. Cette loi d'application s'inscrit dans une volonté des cantons romands d'harmoniser leur législation. Elle règle pour l'essentiel les quelques compétences résiduelles laissées aux cantons, en particulier en ce qui concerne les jeux de petite envergure (p. ex. petites loteries, petits tournois de poker) et leur régime d'autorisation.

1.3 Collaborations intercantionales (relations intercantionales au niveau de la Direction)

1.3.1 Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

En raison de la crise sanitaire, cette conférence a pris des décisions par voie de circulation en remplacement de sa traditionnelle assemblée de printemps et a tenu son assemblée d'automne par visioconférence. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Convention intercantionale sur l'échange de données policières ;
- > Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP) et projet Justitia 4.0 ;
- > Harmonisation de l'informatique policière (HIP) et organisation « Technique et informatique policières Suisse » (TIP) ;

- > Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques ;
- > Gestion de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le cadre de l'exécution des sanctions pénales.

1.3.2 Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Le Directeur SJ siège au comité de cette conférence, lequel a tenu quatre séances. La séance annuelle plénière a en revanche été annulée en raison de la pandémie et a procédé à des prises de décisions par voie de circulation. Les sujets abordés étaient notamment les suivants :

- > Systèmes de transmission de l'alarme et de télécommunication ;
- > Avenir du Service sanitaire coordonné ;
- > Stratégies pour les constructions sanitaires protégées et les constructions protégées ;
- > Forum suisse pour le matériel de la protection civile.

1.3.3 Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)

En raison de la crise sanitaire, cette conférence a pris des décisions par voie de circulation en remplacement de son assemblée de printemps, et a tenu son assemblée d'automne dans une configuration restreinte. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive (CICOP) ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des mineurs ;
- > Concordat latin sur la détention pénale des adultes ;
- > Accueil et gestion des séjours des gens du voyage.

1.4 Affaires contentieuses (recours/décisions durant l'année en revue)

1.4.1 Recours

En matière de recours, la situation est la suivante (chiffre 2019) :

- > 3 (7) recours en matière d'armes. 2 décisions ont été rendues. 1 affaire est pendante ;
- > 1 (1) recours en matière d'émoluments de police. 1 décision a été rendue ;
- > 2 (1) recours en matière de police du commerce. 2 affaires sont pendantes ;
- > 14 (6) recours en matière d'affaires militaires. 13 décisions ont été rendues, 1 affaire est pendante ;
- > 23 (28) recours en matière d'exécution des sanctions pénales ou dans le cadre de la détention. 23 décisions ont été rendues. 4 affaires sont pendantes ;
- > 1 recours pour déni de justice en matière de droit des étrangers est pendant.

1.4.2 Décisions de première instance

En matière de décisions de première instance, la situation est la suivante (chiffre 2019) :

- > 2 (4) plaintes au sens de la loi sur la Police cantonale. 2 décisions ont été rendues ;
- > 3 (4) plaintes au sens de la loi sur l'exécution des peines et des mesures. 3 décisions ont été rendues ;
- > 5 (1) dénonciations au sens du code de procédure et de juridiction administrative. 5 décisions ont été rendues. 2 procédures sont pendantes ;
- > 7 (6) prétentions au sens de la loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents. 5 décisions ont été rendues. 2 procédures sont pendantes ;
- > 12 (14) procédures au sens du Concordat sur les entreprises de sécurité (CES) ; 10 décisions ont été rendues. 2 procédures sont pendantes ;
- > 7 (2) demandes d'assistances juridiques au sens de la loi sur le personnel de l'Etat. 7 décisions ont été rendues ;
- > 2 (0) procédures au sens de la loi sur le personnel. 1 affaire est terminée. 1 est actuellement pendante ;
- > 3 (2) décisions ont été attaquées devant le Tribunal cantonal.

1.5 Législation

1.5.1 Lois et décrets

- > Loi du 5 février 2020 modifiant la loi sur les établissements publics
- > Décret du 28 mai 2020 relatif au crédit d'engagement en vue de la réalisation de la première étape de la planification pénitentiaire 2016-2026
- > Décret du 28 mai 2020 relatif au crédit d'étude en vue de la réalisation de la seconde étape de la planification pénitentiaire 2016–2026
- > Loi d'application de la loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence du 24 juin 2020
- > Décret du 21 août 2020 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue du maintien de la valeur du réseau radio national POLYCOM
- > Loi du 17 septembre 2020 sur les jeux d'argent
- > Loi du 18 novembre 2020 modifiant la loi sur l'exercice du commerce

1.5.2 Ordonnances et règlements

- > Ordonnance du 28 janvier 2020 sur le statut des aspirants et aspirantes de police et des policiers et policières en formation
- > Ordonnances du 29 juin 2020 modifiant le règlement sur les établissements publics
- > Ordonnance du 25 août 2020 relative à l'amélioration de la protection des victimes de violence
- > Ordonnance du 24 novembre 2020 fixant, pour 2021, la majoration tarifaire applicable à certaines voitures de tourisme
- > Ordonnance du 14 décembre 2020 sur les jeux d'argent

2 Police cantonale (POL)

Commandant : Philippe Allain

2.1 Effectifs et mouvements

2.1.1 Effectifs au 31.12.2020

Unités (EPT)	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Apprenti-e-s	Total
Commandement	23 (21,4)	-	2 (1,8)	14 (10,9)	4 (4)	43 (38,1)
Ressources humaines	10 (9,8)	22 (22)	-	9 (7,7)	3 (3)	44 (42,50)
Services généraux	26 (24,1)	-	1 (1)	37 (31,8)	-	65 (57,9)
Gendarmerie	396 (383,30)	-	17 (15,1)	25 (17,8)	1 (1)	439 (417,2)
Police de sûreté	124 (113,7)	-	-	18 (14,8)	1 (1)	144 (130,5)
Total	579 (552,3)	22 (22)	20 (17,9)	103 (83)	9 (8,4)	735 (688,2)

Nombre de policier ou policière / habitants : 1/552

(moyennes : CH = 1/454 ; cantons RBT (FR, GE, NE, JU, VD, VS, BE et TI = 1/446)

2.1.2 Mouvements

Unités	Agent-e-s	Aspirant-e-s	Auxiliaires	Civil-e-s	Total
Engagements	-	25	-	9	34
Départs à la retraite	12	-	1	2	15
Démissions - départs	9	3	-	7	19

2.1.3 Répartition

	Nombre	Âge moyen	Cadres	Francophone	Germanophone
Femmes	197	36,5	16	144	53
Dont policières et auxiliaires	124	34,7	11	94	30
Hommes	538	39	196	412	126
Dont policiers et auxiliaires	472	39,2	185	365	107

2.2 Activités de la Police cantonale

2.2.1 Activités générales

	2019	2020
Rapports de police établis	23 363	22 679
Plaintes pénales enregistrées	7443	6991
Réquisitions traitées	23 151	20 197
Input entrant au CEA*	281 712	288 786
Dont appels téléphoniques entrants*	157 743	157 943
Dont alarmes traitées	1389	2552
Arrestations	311	228
Personnes en difficultés (Interventions à but social)	1958	2245

*Chiffres corrigés pour 2019 suite à un problème technique.

2.2.1.1 Événements particuliers

Entrée en vigueur de la modification de la LPol (1^{er} juillet 2020)

La loi sur la police cantonale a été révisée au 1^{er} juillet 2020. La modification majeure consiste dans la création d'une unité de gestion des menaces (ci-après : UGM), destinée à prévenir des actes de violence de personnes dites à risques, par la détection précoce, la collaboration interdisciplinaire et la collecte et l'échange de données.

Entrée en vigueur de la loi d'application de la loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence

Cette loi d'application, entrée au 1^{er} juillet 2020, permet à la Police cantonale d'expulser les auteur-e-s de violence domestique pour une durée maximale de 20 jours. De plus, la personne expulsée doit suivre 3 séances de sensibilisation sur convocation d'EX-pressure. C'est l'unité de gestion des menaces (UGM) qui assure le suivi et la coordination avec les partenaires.

Officiers et Officières Police cantonale (OPC)

Depuis le mois de juillet 2020, un service de permanence atteignable 24/24 heures avec un officier ou une officière Police cantonale (OPC) a été mis en place. L'OPC remplace le Commandant dans les affaires de service de sa compétence et porte la responsabilité de la conduite, notamment dans les dispositifs : incidents importants impliquant des collaborateurs et collaboratrices, déclenchement de l'ORCCAPOL, prise d'otage confirmée, enlèvements, AMOK et sinistres majeurs. En 2020, le Commandant et son remplaçant ont assuré cette tâche.

2.2.2 Covid-19

Dès le début de la pandémie, la Police cantonale a été engagée sur plusieurs fronts, entre autres pour assurer le renseignement, le suivi de situation et faire des prévisions de l'évolution probable de la situation pour la police.

Engagement de la Police cantonale pour l'Organe cantonal de conduite (ci-après : OCC)

Suivi de situation

- > Une cellule renseignement renforcée a assuré un suivi de la situation, en collaboration avec les partenaires de la DSAS, afin de pouvoir fournir du renseignement stratégique au commandement de l'OCC. Cette entité est toujours en activité.

Appuis à l'OCC (1)

- > Le Commandant de la Police cantonale appuie le commandement de l'OCC, en assurant la place de remplaçant du Chef OCC.
- > Un poste de commandement (PC) « accompagnement décès/survivants et survivantes » a été mis sur pied afin d'anticiper et de pallier toutes les problématiques qui auraient pu se présenter en lien avec un fort afflux de décès.
- > Le Service de communication et de prévention de la police a intégré et appuyé le cellule info de l'OCC, pour la conduite de cette cellule ainsi que pour la préparation de communiqués, la mise sur pied de conférences de presse, la rédaction de messages à la population, la communication digitale et la réalisation graphique des messages de prévention.
- > La logistique, l'informatique et la télécommunication « police » ont également été fortement sollicitées, d'une part pour la mise en place de conditions favorables au télétravail, mais également pour assurer la Hotline en cas de problèmes informatiques pour tous les partenaires de l'Etat dans le cadre de l'OCC. Le restaurant de la Police cantonale a également assuré la subsistance du personnel de l'Etat travaillant au profit de l'OCC sur le site de Granges-Paccot.
- > Dans le contexte de la pandémie, l'OCC a déployé le 17 mars 2020, une hotline « fermeture des commerces » pour faire face aux interrogations de la population en lien avec les décisions du Conseil fédéral de fermer de nombreux établissements. Cette hotline a été mise en place par M. Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère, et Mme Chantal Robin, directrice de la Chambre du commerce et de l'industrie du canton de Fribourg. La responsabilité de cette hotline a été confiée à la brigade financière de la police cantonale. Elle a fonctionné durant 5 jours et a permis de répondre à 1668 appels. Certaines demandes n'étant pas en lien avec le domaine de la fermeture des commerces et, au vu des différentes phases annoncées par le Conseil fédéral, l'OCC a décidé d'ouvrir une nouvelle hotline intitulée « vie quotidienne et soutien psychologique ». Cette dernière a eu pour but de répondre à toutes les questions de la population ayant trait à la vie quotidienne, au sens large, ainsi que d'apporter un soutien psychologique aux personnes en ressentant le besoin. Elle a été active 7/7 jours entre le lundi 30 mars 2020 et le dimanche 14 juin 2020 et a enregistré 2245 appels.
- > Pour ces hotlines, ce sont une trentaine d'employés de l'Etat (20 collaborateurs et collaboratrices de la Police cantonale et 10 employé-e-s d'autres services de l'Etat) qui ont été engagés pour répondre au téléphone et en assurer le bon fonctionnement. Chaque jour, entre 3 et 6 opérateurs et opératrices étaient planifiés avec au minimum une personne de langue allemande.
- > Du 18 mars 2020 au 30 avril 2020, les aspirants et aspirantes de l'école de police de Granges-Paccot ont été mobilisés afin d'appuyer les diverses cellules mises sur pieds par la police ou l'OCC. Environ 6250 heures ont été effectuées dans des missions de :
 - > Monitoring des réseaux sociaux ;
 - > Aide de commandement ;
 - > Logistique.

Transition

- > La Police cantonale a contribué à l'adaptation des plans en vue de gérer pour une grande affluence de victimes lors d'une pandémie (GRAV – Pandémie) et a élaboré, avec ses partenaires feux-bleus, un plan ayant pour but de maintenir les capacités opérationnelles du centre d'engagement et d'alarme de la Police cantonale et des services 144 et 118.

- > Depuis la 2^e moitié de l'année 2020, la Police cantonale est engagée dans la Cellule de coordination cantonale (CCC) qui s'occupe de coordonner la mise en application des ordonnances fédérales et cantonales Covid-19. La police pilote un groupe de coordination des contrôles de la cellule de coordination (G3C) qui s'occupe de faire appliquer les ordonnances fédérales et cantonales.

Appuis à l'OCC (2)

- > Dès le mois d'octobre 2020, la hotline « vie quotidienne » a été ré-ouverte afin de répondre à toutes les questions de la population ayant trait à la compréhension et à l'application des mesures de restrictions la vie quotidienne.
- > Des inspecteurs et inspectrices de la police de sûreté sont également engagés pour appuyer la cellule de traçage sanitaire.

Police

- > Une Task Force police a également été dédiée à cet événement afin d'assurer les missions de prévention, de contrôles et d'ordre et de sécurité publics dans le cadre Covid-19. De mars à mai 2020, les agents et agentes de la Police cantonale sont intervenus à 741 reprises pour des rassemblements de personnes et ont contrôlé 66 supermarchés ou magasins et 114 établissements publics afin de s'assurer que les ordonnances Covid-19 soient respectées. Pas moins de 6529 contrôles ont été effectués, 888 amendes d'ordre délivrées et 82 rapports rédigés pour des infractions en lien avec les ordonnances Covid-19.
- > La situation sanitaire en Suisse et dans le monde, liée à l'apparition de la maladie, a généré une occupation générale de l'espace public du canton plus importante qu'à l'ordinaire, dès la phase de semi-déconfinement. Dans ce cadre-là, du 3 juillet au 23 août 2020, des forces de gendarmerie ont été dédiées au contrôle de l'utilisation de l'espace public (lacs et plans d'eau, centres urbains, sites touristiques et de randonnées), en particulier en fin de semaine, du jeudi au dimanche. Elles ont agi de manière préventive, dans les domaines de l'ordre et de la sécurité publics, ainsi que de la sécurité routière. Au total, 1932 agents et agentes ont effectué 946 présences pendant 1104 heures. Lors des patrouilles, plusieurs rappels à la loi ont été effectués, une quinzaine d'amendes d'ordre en matière de circulation routière ont été délivrées, mais aucune dénonciation en lien avec des infractions liées au Covid-19.

Organisation de crise et de catastrophe police (ORCCAPOL)

Pendant la période Covid-19, la Police cantonale s'est réorganisée en Organisation de crise et de catastrophe police (ORCCAPOL). Cela a permis de consacrer une partie du personnel à la gestion de la crise et une autre à la gestion du « 117 ».

Une des premières mesures a été de préserver le personnel, spécialement les personnes à risques. Plan de protection, télétravail, prévention, communication. Un certain nombre de collaborateurs et collaboratrices ont presque du jour au lendemain quitté leur bureau pour travailler à distance. Un élément fondamental mis en place par les RH a été la création d'une ligne « Polcare » qui a permis d'offrir au personnel une écoute personnalisée distillant selon les cas, conseil, information, recommandation ou même ordre. Cette ligne est toujours active et permet également de sentir les préoccupations et les inquiétudes du personnel souvent confronté à des situations personnelles difficiles.

Cette réorganisation ORCCAPOL a également impliqué la mise à disposition de forces pour l'OCC, puis l'organe de conduite sanitaire (OCS), que cela soit dans les domaines de la conduite, du renseignement, des hotlines, de la communication ou de la logistique.

Au plus fort de l'épidémie, ce n'est pas moins de 15 % de l'effectif qui a été projeté dans des services autres que les nôtres. C'est aussi au cœur de notre infrastructure au MAD que le centre opérationnel de conduite s'est installé et qu'un réel centre logistique a pu voir le jour. De plus, de nombreuses salles ont été mises à disposition de nos partenaires OCC.

2.2.3 Activités judiciaires

2.2.3.1 Chiffres

	2019	2020
Homicides	2	2
Levées de corps	187	170
Brigandages	37	29
Escroqueries (sans cyber)	137	144
Criminalité digitale		
Nombre plaintes *	481	573
Préjudices *	CHF 2 834 646	CHF 2 364 975
Incendies	250	293
Cambriolages	937	834
Affaires avec des prévenus/es mineurs/es	1233	1059
Pornographie illégale	72	69
Viol / contrainte sexuelle	45	57
Stupéfiants		
Séquestres marijuana (g)	29 300	145 800
Séquestres cocaïne (g)	1280	3960
Séquestres héroïne (g)	427	5210
Séquestres crystal meth (g)	101	50
Commissions rogatoires internationales (déplacement à l'étranger)	5	0
Prévention		
Prévention dans les classes primaires	211	158
Prévention dans les classes CO	196	177
Participation à des réunions de parents / enseignants / professionnels	105	137
Interventions ponctuelles dans les classes	83	42

* Chiffres corrigés pour 2019.

2.2.3.2 Événements particuliers

Double assassinat

Le 25 mars 2020, durant le basculement des structures de conduite ORCCAPOL, la Police cantonale vaudoise sollicitait nos services suite à la disparition de deux ressortissants macédoniens, un père de 47 ans avec son fils de 24 ans, qui ont été localisés, pour la dernière fois, la veille dans le district de la Gruyère. Les investigations effectuées ont permis d'établir qu'un agriculteur de la région, âgé de 31 ans, avait tiré sur les disparus au moyen d'un fusil de chasse et avait jeté leurs corps dans une fosse à purin d'un chalet d'alpage. Un litige d'ordre financier est à l'origine de ce drame. L'auteur a reconnu les faits.

Dispositifs explosifs ou incendiaires non conventionnels (DEINC)

Léchelles

Le dimanche 14 juin 2020 à 16 h 14, un dispositif incendiaire a été découvert à Léchelles, sur un parking. Les habitants du quartier ont été évacués et l'engin, qui aurait pu être fonctionnel, a été désamorcé. Une enquête conduite par le Ministère public est en cours.

Morat

Le lundi 10 août 2020, un ouvrier a découvert une valise en métal, ressemblant à une bombe, lors de travaux d'évacuation d'une maison d'une personne décédée en novembre 2019. Lors de l'intervention du groupe romand de Neutralisation, enlèvement, détection d'engins explosifs (NEDEX) et de l'Institut forensique de Zurich (FOR), 12 autres DEINC ont été retrouvés dans la maison. Les travaux de déminage ont duré jusqu'au 12 août. Durant ces

trois jours, les maisons du quartier ont été ponctuellement évacuées pour des raisons de sécurité. Finalement, les analyses ont démontré qu'il s'agissait en fait d'objets ressemblant fortement à de véritables DEINC.

Ces deux événements ont nécessité un déploiement important de forces d'intervention (police, pompiers et sanitaires).

Hotline NE-FR

Afin de faire face à l'importante charge que représente le déclenchement d'une alerte enlèvement ou la gestion d'un événement majeur police, les polices des cantons de Neuchâtel et Fribourg ont signé une convention afin d'unir leurs forces en se fournissant des appuis d'enquête, informatiques et infrastructurels en cas d'ouverture d'une hotline. Cette convention ne concerne pas les autres types d'événements majeurs gérés par les organes cantonaux de conduite en cas de catastrophe.

Lutte contre le phénomène de la méthamphétamine

Durant tout le mois de septembre 2020, une Task Force, composée de 8 agents et agentes de la police de sûreté et de la gendarmerie, a été créée afin de lutter contre le phénomène de la méthamphétamine dans le canton de Fribourg. Une cinquantaine d'interpellations et perquisitions (séquestration de différents produits) ont été opérées dans le cadre de cette opération. 45 personnes ont été dénoncées dont 33 pour infractions graves à la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup).

2.2.3.3 Bilan et perspectives

Cyber

La criminalité digitale est toujours en augmentation. Des personnes mal intentionnées ont saisi l'opportunité du phénomène Covid-19 dans de nouveaux modes opératoires.

Stupéfiants

Mise en œuvre de la procédure adaptée suite à l'Arrêté du Tribunal fédéral sur la dépénalisation de la possession de moins de 10 grammes de cannabis.

2.2.4 Activités au profit de la sécurité publique

2.2.4.1 Chiffres

	2019	2020
Violences domestiques	548	576
Nombre d'éloignements de domicile*	11	87
Nombre de jours d'éloignement de domicile*	70	789
Manifestations sécurisées	28	13
Maintien de l'ordre – Fribourg		
Nombre d'engagements	21	5
Dont sport	16	4
Agents/es engagés/es	639	208
Nombre d'heures	3980	1358
Maintien de l'ordre Romand (GMO)		
Nombre d'engagements	9	1
Agents/es engagés/es	101	6
Nombre d'heures	4155	69
Protections rapprochées	38	24
Dont à l'étranger	3	0
Dont en Suisse	35	24
Passages dans les foyers pour requérants d'asile	301	221
Gens du voyage – installations de camps (Joux-des-Ponts)	12	21

	2019	2020
Nombre de caravanes	112	84
Nombre de nuitées	7464	9931
Montants encaissés pour l'aire de la Joux-des-Ponts	CHF 143 078	CHF 198 640
Gens du voyage – installations de camps (hors Joux-des-Ponts)	8	3
Nombre de caravanes	243	45
Nombre de nuitées	1424	355

* Suite à l'entrée en vigueur de la loi d'application de la loi fédérale sur l'amélioration de la protection des victimes de violence, on constate une forte augmentation des nombres d'éloignements de domicile ainsi que du nombre de jours d'éloignements de domicile pour 2020.

2.2.4.2 Evénements particuliers

Confrontation à un acte d'ordre sexuel et agression violente dans un train

Intervention le 4 août 2020 en gare de Chénens, à bord d'un train InterRegio, suite à des désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel (attouchements) et des lésions corporelles graves. La victime ainsi qu'un passager s'étant interposé ont été sérieusement blessés par arme blanche. L'auteur a été interpellé. Cet événement a nécessité un déploiement important de forces de police ainsi que l'identification et l'évacuation des 40 passagers.

Intégration via prévention (IVP)

Dans le cadre du projet IVP (modules de prévention), en collaboration avec Caritas, une formation est dispensée aux requérants et requérantes d'asile afin de les sensibiliser à différents thèmes. La situation sanitaire particulière de cette année a eu pour incidence l'annulation de plusieurs procédures de renvoi. Ces reports ont eu pour conséquences l'augmentation de personnes se trouvant dans une situation RAD (requérants d'asile déboutés). Ce phénomène est accentué par l'accroissement de la population maghrébine attribuée au canton de Fribourg.

Nouveaux mouvements sociaux (de janvier à octobre 2020)

La Police cantonale a encadré 4 manifestations, dont une non autorisée, organisées par divers collectifs principalement actifs dans la défense du climat. Celles-ci se sont déroulées sans incident, mais nécessitent, en amont, un travail considérable d'accompagnement des organisateurs et organisatrices et de prise de mesures préventives.

Le 10 juin 2020, l'ONG citoyens en action pour la démocratie et le développement (CADD) déposait une demande d'autorisation pour une manifestation avec cortège, en ville de Fribourg, sur le thème de la lutte contre toutes les formes de discrimination, anti-noirs en particulier. Le contexte Covid-19 imposait certaines restrictions, comme le nombre maximum de participants fixé à 300 ainsi que l'obligation d'avoir un plan de protection. La Police cantonale a assuré la coordination entre les partenaires locaux et le responsable de l'organisation afin de fixer les grandes lignes. Par la suite, plusieurs contacts ont été pris avec celui-ci afin d'affiner le concept et le plan de protection Covid-19. La veille de la manifestation, le Conseil fédéral a supprimé le nombre maximal de participants pour les manifestations à caractère politique. Le samedi 20 juin, la manifestation a réuni 1500 personnes à l'Université de Pérolles et le cortège s'est déplacé jusqu'à la place Python. L'organisateur a respecté l'intégralité des directives fixées et mis sur pied un dispositif interne de sécurité efficace. Aucun débordement n'a été constaté et, au terme des prises de paroles à la place Python, l'organisateur a remercié la police pour l'encadrement de la manifestation. La police relève la très bonne coordination entre les responsables de cette manifestation et ses services.

Vandalisme (de mars à août 2020)

Une recrudescence d'actes de vandalisme a été constatée à Villars-sur-Glâne, en particulier dans le quartier des Dailles. Pour les plus importants, il s'agissait d'incendies d'un local au sous-sol d'un centre commercial, de locaux du centre sportif et locaux d'immeubles ainsi que de canapés forestiers, de dommages sur des véhicules privés, bâtiments communaux, écoles primaires et habitations privées. Les investigations conjointes entre la police de proximité et la brigade des mineurs ont permis l'interpellation de quatre auteurs principaux et l'élucidation d'une trentaine de plaintes pour un préjudice estimé à 200 000 francs.

Effort « CENTRUM » (fin août à octobre 2020)

Priorité d'action régionale liée à une recrudescence d'incivilités et de bagarres dans le secteur des Grand-Places, à Fribourg, durant la fin de la période estivale, et du sentiment d'insécurité ressenti et perçu auprès de la population, notamment en soirée et durant la nuit. Conjointement, la police mobile, la police de proximité et la police de sûreté ont renforcé significativement leur présence et leur action dans le secteur concerné. Les principaux protagonistes, souvent multirécidivistes, ont été identifiés et dénoncés ; la plupart d'entre eux, soit 28 personnes, sont maintenant interdites du périmètre du centre-ville de Fribourg (« CENTRUM »). Elles sont la plupart du temps sans statut de séjour en Suisse et ne sont pas « expulsables » dans leur pays d'origine, en raison de l'absence d'accord.

Cet effort se poursuit en 2021.

2.2.4.3 Bilan et perspectives

Les actions préventives, dissuasives ou répressives, en matière de sécurité publique en 2020, ont permis d'assurer un haut niveau de sécurité de proximité dans le canton.

L'évolution de l'environnement sécuritaire national et international, ainsi que la survenance constante de nouveaux phénomènes criminels, imposera à l'ensemble de la Police cantonale de développer encore, en 2021 et à l'avenir, sa capacité d'anticipation et de réactivité.

Phobie et délits de haine

A la fin de l'année 2019, la Police cantonale a été mandatée par le Grand Conseil pour recenser les cas de harcèlement et de discrimination à l'encontre de la communauté LGBTIQ+. Pour ce faire, il a été décidé de mettre sur pied une plate-forme opérationnelle. Cette dernière, pilotée par un officier de police, réunit deux fois par année, les principales associations de défense des intérêts des communautés LGBTIQ+ dans le canton de Fribourg (Sarigai et LAGO) ainsi qu'une Procureure du Ministère public. Les buts de la plate-forme sont d'échanger sur les difficultés des victimes d'oser annoncer les cas et également d'améliorer la formation des policiers et policières dans la prise en charge de ces mêmes victimes. En cours d'année, avec l'émergence des mouvements *Black Lives Matter* ainsi que l'étude conduite par la Ville de Fribourg et la Haute Ecole de Travail Social sur le harcèlement de rue, il a été décidé d'élargir le dénombrement à d'autres formes de harcèlement et de discrimination. Ainsi, depuis le début de l'année 2020, les cas suivants nous ont été annoncés :

- > 29 annonces de discrimination raciale ;
- > 12 annonces de discrimination liée à l'identité de genre ;
- > 10 annonces de discrimination sexiste (harcèlement de rue) ;
- > 1 annonce pour autre discrimination.

2.2.5 Activités au profit de la sécurité routière / lacustre

2.2.5.1 Chiffres

	2019	2020
Accidents constatés par la police	1082	*984
Personnes blessées lors d'accidents de circulation	692	*608
Personnes décédées lors d'accidents de circulation	4	*11
Conducteurs/trices accidentés/es avec stupéfiants	24	**25
Conducteurs/trices accidentés/es en état d'ivresse	157	**148
Contrôles de vitesse (radars mobiles)	1699	1429
Cas d'infractions chauffard « Via Sicura »	30	34
Véhicules séquestrés dans les cas d'infractions de chauffard « Via Sicura »	12	17
Accidents de navigation	1	3
Aides apportées aux navigateurs ou nageurs en difficulté	17	10
Engagements du groupe des plongeurs	14	15

	2019	2020
Convention du Lac de Neuchâtel		
Heures de patrouille	94	123,75
Heures d'intervention	40,75	11
Rapports de dénonciation	8	1
AO/DR	0	12
Rapports d'enquête	2	2
Nombre de poids lourds, cars, etc. contrôlés	886	687
Infractions constatées	267	227
Leçons de circulation dans les écoles et instituts	1302	1499
Formation des patrouilleurs scolaires enfants	1005	1355
Formation des patrouilleurs scolaires adultes	629	827
Examens pour l'obtention du permis de conduire (nombre de personnes)	967	780
Cours d'éducation pour mineurs/es dénoncés/es pour infractions à la LCR	8	6
Campagnes de prévention sur la sécurité routière	5	4

* Il s'agit d'une projection, car le délai de transmission de la statistique définitive à l'OFROU est fixé au 20.02.2021.

** Il s'agit d'un résultat non définitif, car 11 résultats d'analyses ne nous sont pas encore parvenus (au 19.01.2021).

2.2.5.2 Evénements particuliers

Covid-19 et cyanobactéries dans le lac de Neuchâtel

En raison de la pandémie, des patrouilles supplémentaires ont été organisées dès les premiers week-end du mois d'avril afin de marquer une présence préventive aux abords des lacs. Durant toute la saison, la présence des agents et agentes a été accrue sur les plans d'eau.

De plus, la découverte de cyanobactéries sur territoire neuchâtelois a augmenté les présences sur le lac de Neuchâtel durant deux semaines. Pendant cette période, les navigateurs et navigatrices s'informaient régulièrement sur cette bactérie auprès de notre service.

Ces deux événements ont favorisé la communication et la collaboration intercantonale.

Bilan de la coopération des trois lacs (NE, VD et FR)

Pour 2020, il y a eu peu d'interventions sur le territoire neuchâtelois. La collaboration avec les autorités et les collègues neuchâtelois s'est très bien déroulée et la police du lac fribourgeoise a pu honorer son contrat.

En raison de la pandémie, le comité de pilotage ne s'est pas réuni mais a fait un point de situation, en visio-conférence, en fin de saison.

2.2.5.3 Bilan et perspectives

« Juste Juste » (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020)

La campagne de prévention routière de la Police cantonale et de ses partenaires, l'OCN et la section fribourgeoise du TCS s'est poursuivie en 2020.

Les réseaux sociaux ont été utilisés comme canaux de communication principaux, en sus du bus articulé des TPF, aux couleurs de la campagne, qui sillonne le canton jusqu'au mois de mai 2021. D'autre part, des brochures de conseils en matière de sécurité routière ont également été produites.

Cet effort se poursuivra jusqu'en mai 2021.

« Resco » (06.01.2020 – 10.01.2020 / 11.05.2020 – 29.05.2020 / 24.08.2020 – 09.09.2020)

Sous le slogan « Attention un enfant ça surprend ! Soyons prêt à réagir ! », la campagne des rentrées scolaires avait pour objectif de veiller au respect des règles élémentaires de sécurité routière à proximité des sites et sur les trajets scolaires.

Suite à la période de semi-confinement ayant entraîné la fermeture des écoles, un effort particulier a encore été réalisé à la mi-mai 2020.

Lors des 1684 présences (895 heures), 142 infractions ont été constatées (123 AO et 19 rapports). Des contrôles de vitesse ont également été mis sur pied : lors des 111 contrôles (149 heures), 42 351 véhicules ont été contrôlés, dont 1474 en excès (3,48%).

« XELERA »

Actions ciblées afin de lutter contre les comportements générateurs d'insécurité routière (bruit excessif, vitesse inadaptée, équipement modifié, etc.). Elles se sont déroulées le 4 juillet 2020 (régions Centre et Sud) et le 28 août 2020 (régions Centre et Nord). Les résultats de ces actions sont les suivants :

- > 52 véhicules contrôlés, 30 conducteurs et conductrices dénoncés (bruit excessif, équipement modifié, etc.) ;
- > 3 véhicules immobilisés.

Radar de vitesse lors de ces actions : 1253 véhicules contrôlés, 63 conducteurs et conductrices dénoncés.

Durant leur service ordinaire, des agents formés spécifiquement à la détection de ces nuisances ont porté une attention particulière à ce phénomène qui est en augmentation (92 véhicules contrôlés, 46 dénonciations et 18 saisies de plaques).

En lien avec cette problématique, la Police cantonale a participé, du 7 septembre au 2 octobre 2020, à un projet piloté par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le TCS pour le développement d'un appareil mesurant le bruit des véhicules au passage. Avec l'appui des autorités cantonales et communales, elle s'est proposée afin de tester le display dans une zone interurbaine. Ce projet, en adéquation avec la campagne « Juste Juste, ne dépassons pas les limites », a pour but de sensibiliser tout un chacun à sa façon de conduire (accélération excessive). Les résultats de ce test seront communiqués par l'OFEV lorsqu'ils auront été analysés.

« Cours pratiques vélo facultatif en été »

Chaque année, les élèves de 6H reçoivent durant l'année scolaire 1 leçon théorique et 1 leçon pratique à vélo durant laquelle les enfants vont à vélo sur la route. En 2020, suite à la situation Covid-19, seuls les cours théoriques ont pu être donnés. 250 cours pratiques n'ont pas pu être dispensés à environ 4000 élèves dans le cadre scolaire. Pour compenser ces annulations, la Police cantonale a mis sur pied, durant le mois de juillet, des leçons facultatives qui ont été données dans 52 communes du canton, ce qui représente 71 cours pratiques suivis par environ 800 élèves.

2.2.5.4 Prévention sur les lacs

« En toute sécurité sur nos lacs » (du 1^{er} mai au 30 septembre 2020)

Campagne préventive basée sur 3 axes : Visibilité - Sécurité - Cohabitation/Respect. Durant toute la saison estivale, trois films bilingues ont été diffusés sur les réseaux sociaux et 150 sacs étanches servant de bouées de démarcation pour nageur ont été distribués.

Les agents et agentes de la police du lac sont intervenus à 55 reprises (57 en 2019) pour :

- > Des navigateurs ou navigatrices en difficultés ;
- > Des recherches de personnes ;
- > Le sauvetage de 5 personnes en rivière ;
- > Des incidents de plongée ;
- > Des personnes décédées ;
- > Des bateaux coulés ou à la dérive ;
- > Des pollutions ;
- > Un obus ;
- > Des accidents/incidents de navigation.

Lors de ces interventions, le personnel de la police du lac a délivré 68 amendes d'ordre (la procédure des amendes d'ordre est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020) et adressé 39 (51 en 2019) rapports au Ministère public fribourgeois.

2.2.6 Activités particulières

2.2.6.1 Contrôle des armes et explosifs

Les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur les armes (LArm) sont entrées en vigueur le 15 août 2019.

	2019	2020
Permis d'acquisition d'armes (civil)	1488	1271
Permis de port d'arme	57	40
Cartes européennes d'armes à feu	164	123
Mentions dans carte européenne d'armes à feu	39	46
Demandes refusées (acquisition et port d'armes)	36	51
Permis d'acquisition de matières explosives	9	11
Contrôles d'entrepôts de matières explosives (utilisateurs)	1	4
Autorisations d'acquisition et mise à feu d'engins pyrotechniques cat. 4	58	24
Saisies d'armes (nbre de cas)	351	297
Enquêtes	87	115
Préavis pour mesures administratives	22	23
Destructions d'armes (nombre de pièces)	530	732
Reprise d'armes auprès de tiers pour destruction (nombre de pièces)	130	157
Reprise d'explosifs à des fins de destruction (en kilogrammes)	2,3	26
Reprise de détonateurs à des fins de destruction (en pièces)	754	570

2.2.6.2 Gestion des entreprises de sécurité

En 2020, ont été délivrées :

	2019	2020
Autorisations d'engager du personnel	185	102
Autorisations d'exercer	27	27
Autorisations d'exploiter	5	3
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les établissements publics	5	4
Autorisations pour l'engagement d'agents de sécurité dans les commerces	1	0

On compte actuellement 10 entreprises de sécurité autorisées dans le canton (2019 : 12).

2.2.6.3 Transports de détenus

	2019	2020
Nombre de transports	4549	3407
Soit dans le canton	4067	2961
Soit hors canton	488	449
Nombre de km parcourus	124 579	106 734

2.2.6.4 Groupe d'intervention

	2019	2020
Engagement du Groupe d'intervention (GI)	214	129
Interventions spécifiques GI	50	48
Transfert détenus dangereux	42	12

	2019	2020
Actions en terrain difficile	28	11

2.2.6.5 Chiens de police

	2019	2020
Nombre de chiens	9	7
Nombre d'examen (tests d'aptitudes opérationnelles) / dont échoué	4/1	1/0
Nombre d'engagements	249	234
dont des arrestations et/ou découvertes d'objets dérobés	17	19
dont des perquisitions par des spécialistes stupéfiants	114	101
dont des recherches de personnes	129	107
dont des fouilles préventives par des spécialistes des explosifs	3	7

L'engagement des chiens s'est révélé fructueux à 15 reprises lors de recherches de personnes et à 59 reprises lors de recherches de drogues, représentant 173 grammes de haschich, 11 375 grammes de marijuana, 37 grammes d'ecstasy, 15 pilules thaï, 103 grammes de cocaïne, 7 grammes de crystal meth, 17 grammes d'héroïne, 5 grammes d'amphétamine, plusieurs milliers de francs et d'euros.

2.2.6.6 Interpellation des personnes signalées

Personnes signalées dans le système de recherches RIPOL / SIS Schengen.

	2019	2020
Nombre	886	823

2.2.6.7 Refoulement à l'étranger

	2019	2020
Escortes pour refoulements	17	4
Agents/es engagés/es	85	28
Heures d'engagements	1456	477

2.2.6.8 Plateforme de coordination policière sport (PCPS)

La PCPS, en tant que centre national de lutte contre la violence dans le sport, entretient des échanges intenses avec ses partenaires du secteur policier et non policier, remplissant ainsi son rôle d'intermédiaire. Ces échanges entre les différents acteurs se sont bien établis et les contacts entre eux permettent un travail orienté vers les solutions. Au niveau national, le problème de la violence dans le sport s'est stabilisé. Les plus gros problèmes dans le football, à part les objets pyrotechniques, ont pu être clairement identifiés sur les trajets / les déplacements de supporters et supportrices. Avec la pandémie, il n'y a plus de déplacement de supporters et supportrices, donc pratiquement plus de violence.

Au niveau national, la future ligne directrice des spotters, « l'Unité de doctrine », qui décrit les tâches des centres de compétences décentralisés et des connaisseurs et connaisseuses de la scène, a été élaborée et validée en conséquence.

Pour la première fois, HOOLI-Alarm a également été déclenchée dans toute la Suisse et les enseignements qui en ont été tirés ont été traités. Le module nouvellement créé pour l'identification des auteur-e-s sur le système d'information HOOGAN de l'Office fédéral de la police a permis, jusqu'à présent, d'identifier 12 personnes. La PCPS a effectué diverses visites opérationnelles lors de matchs et rendu des rapports (bonnes pratiques et potentiel d'amélioration).

Lors de l'évaluation du concordat Hooligan par l'unité de recherche sur la violence dans le sport de l'Université de Berne, la PCPS a fourni des données pertinentes basées sur le GSLS-Reporting.

233 matchs de football et 610 matchs de hockey sur glace ont été évalués par la PCPS, au cours de la période du 3 juin 2019 au 1^{er} mars 2020.

2.2.6.9 Service des renseignements généraux (SRG)

D'une manière générale, le SRG se trouve dans une année très dynamique, tant au niveau opérationnel que structurel. En effet, lors de la séance du 3 juillet 2019, le Conseil fédéral a pris la décision d'augmenter l'indemnité versée par la Confédération aux cantons pour l'exécution de la loi fédérale sur le renseignement (LRens), à hauteur de 2,6 millions de francs supplémentaires chaque année, correspondant à 26 postes au sein des services de renseignement cantonaux. Le SRG, qui comptait un effectif de 4,5 EPT, a présenté avec le Commandant de la police cantonale un concept au SRC pour développer le secteur du renseignement d'origine humaine (HUMINT) dans son service, nécessitant 1 EPT supplémentaire, projet qui a été validé. Dès lors, à partir du 1^{er} janvier 2020, le SRG compte un effectif de 5,5 EPT. Au vu de la situation liée à la pandémie de la Covid-19 et d'une démission en cours d'année, l'équipe du SRG est en train de se reconstituer et de se restructurer. Il sied toutefois de préciser que, malgré les mesures liées à la pandémie et la fluctuation du personnel au sein du service, le SRG a toujours été opérationnel et a pu assurer les tâches et missions de tous ses domaines d'activité. D'ailleurs, différentes inspections effectuées durant l'année écoulée par des instances cantonales et fédérales, avec des résultats très satisfaisants, témoignent de la qualité des prestations du SRG. Concernant les affaires, une grande priorité a été attribuée à la thématique du terrorisme islamique dans le cadre d'une opération impliquant les autorités cantonales et fédérales avec l'interpellation de 4 individus domiciliés dans le canton, soupçonnés d'infractions à la loi fédérale interdisant les groupes « Al-Qaïda » et « Etat islamique ». Cependant, à noter une augmentation de la charge de travail dans tous les autres domaines traités, soit le contre-espionnage, la non-prolifération, l'extrémisme violent ou encore le terrorisme ethno-nationaliste.

2.2.6.10 Unité de gestion des menaces (UGM)

Cette nouvelle entité a pour mission prioritaire la prévention de la violence.

Le développement du projet, concernant les processus d'applications pratiques, la tenue et la gestion des dossiers, les supports informatiques, la sélection du personnel composant l'unité, l'élaboration d'une Ordonnance relative à la gestion des menaces, a été concrétisé. La nouvelle loi d'application pour la protection des victimes de violence implique l'UGM, plus spécifiquement dans le domaine des violences conjugales.

L'unité est composée d'un chef, d'un adjoint et a été renforcée, dès le 1^{er} janvier 2021, par une psycho-criminologue.

En termes d'activité, 118 dossiers ont été ouverts. Le traitement est organisé de la manière suivante :

- > 17 cas actifs, nécessitant des mesures, entretiens, évaluations, suivi, coordination ;
- > 58 cas passifs, nécessitant un suivi monitoring et des évaluations relatives à l'évolution de la situation ;
- > 43 cas inactifs, nécessitant uniquement un suivi de la situation ;
- > 42 situations sans ouverture de dossier cas non entrée en matière (NEM), non enregistré dans la base de données.

Ce volume de cas évolue en permanence. Lors de ces premières expériences, des résultats concrets sont relevables, notamment dans l'application de mesures, coordonnées avec les différents partenaires déjà impliqués, comme le SPoMi, les Justices de paix, le Service de l'enfance et de la jeunesse, les Préfectures et des professionnels du domaine de la santé. Plusieurs alertes UGM ont été émises au profit du personnel policier afin de prioriser des interventions ou de définir des mesures de précautions.

En termes de perspectives, les objectifs de développement suivants sont en cours :

- > Nomination du groupe d'experts et expertes (réf. LPol) ;
- > Démarches auprès des différents partenaires pour désigner des répondants et répondantes (développement du réseau) ;
- > Programme de formation pour les répondants et répondantes ;
- > Evolution et adaptations des processus et actes métiers sur la base des premières expériences ;
- > Développement du concept de gestion des menaces (processus communs et unifiés), pour les institutions, les autorités, les établissements scolaires, universitaires et dédiés à la formation ;
- > Formation continue des membres de l'unité.

2.3 Appui aux opérations /administration (prestations)

2.3.1 Comptabilité

	2019	2020
Montant des amendes d'ordre encaissées	CHF 8 344 972	CHF 10 540 919
Factures établies	16 341	14 111
Montants facturés	CHF 6 331 078	CHF 6 244 911

2.3.2 Activités juridiques

	2019	2020
Contentieux (doléances, plaintes, réclamations, etc...)	65	68
Dossiers traités en matière de protection des données	49	70
Demandes de consultation enregistrées	40	44

Il est constaté, sans toutefois pouvoir en identifier la cause, une augmentation constante des demandes d'accès par des particuliers et particulières à des données de police. D'une manière générale, les aspects liés à la protection des données prennent une part de plus en plus importante dans les activités de la Police cantonale.

2.3.3 Communication et relations publiques

	2019	2020
Communiqués de presse	326	329
Demandes de journalistes	671	976
Nombre de stagiaires	10	10
Activités de relations publiques	6	0
Facebook Police cantonale		
« Like » - état	17 150	19 474
Abonnés - état	17 794	20 294
Publications	157	247
Messages - demandes traités via Facebook	253	420
Instagram Police cantonale (dès août 2018)		
Abonnés - état	5819	8527
Publications	85	88
Messages - demandes traités via Instagram	256	437
Visites à la Police cantonale	65	6
Passeports - vacances	10	6
Traductions	661	957

2.3.3.1 Actions de relations publiques et prévention

La pandémie Covid-19 a eu des impacts sur les actions de relation publique qui avaient été prévues par la Police cantonale en 2020. Même si la plupart ont dû être annulées ou repoussées, la Police cantonale à tout de même pu en réaliser certaines.

Exposition « Plus fort que la violence/Stärker als Gewalt »

Après le succès rencontré lors de l'édition 2019, le Bureau de l'égalité homme-femme et de la famille (BEF) a décidé de poursuivre l'exposition itinérante et bilingue « Plus fort que la violence/Stärker als Gewalt ». Ainsi, entre le 13 janvier et le 21 février 2020, l'exposition a été aménagée dans les locaux du Collège du Sud, à Bulle. Les jeunes et jeunes adultes en formation entre 15 et 25 ans ont dès lors pu la visiter. Des policiers et policières, en collaboration avec d'autres intervenants et intervenantes d'autres services de l'Etat, ont pu accueillir, guider et conseiller les jeunes visiteurs et visiteuses sur cette problématique. Les agents et agentes de la Police cantonale ont été présents à une quarantaine de représentations sur la septantaine programmée durant la période susmentionnée. Le bilan de cette

exposition a été à nouveau très positif. L'exposition devait revenir dans le canton de Fribourg à l'automne 2020, cependant, la situation sanitaire n'a pas permis de la réaliser.

Swiss Cyber Security Days

Les 13 et 14 février 2020 se sont déroulés à Forum Fribourg les Swiss Cyber Security Days. Ce salon, regroupant différents spécialistes du domaine, a permis aux polices de Suisse d'accueillir les visiteurs et visiteuses sur un stand de prévention sur la cybercriminalité. En collaboration avec le Réseau national de soutien aux enquêtes dans la lutte contre la criminalité informatique (NEDIK), les inspecteurs et inspectrices spécialisés dans le domaine étaient présents sur le stand et ont pu répondre aux questions des personnes intéressées.

Passeports vacances

Malgré le fait que passablement de communes aient annulé leur passeports vacances en raison de la situation sanitaire, certaines ont maintenu leurs activités. Ainsi, la Police cantonale a mis en place un programme spécialement adapté aux normes sanitaires pour le plus grand plaisir de plus de 80 jeunes participants et participantes. Les 7 juillet, 12 et 19 août, ils ont pu découvrir comment se déroule un contrôle de circulation et pourquoi le policier ou la policière contrôle certains éléments, mettre en évidence des traces dans un atelier de la police scientifique et encore s'émerveiller du travail des chiens de police.

Autres actions de relation publique réalisées

Dans le courant de l'année 2020, la Police cantonale a pu réaliser quelques actions de relation publique. C'est ainsi que nous avons eu l'occasion d'intervenir auprès de différents publics sur les thèmes suivants : présentation du métier de policier et policière (élèves de l'Ecole de culture générale de Fribourg et élèves de l'école primaire de Domdidier) ; prévention d'escroquerie au faux neveu et de thèmes d'actualité (Aktive Alter Heitenried) ; présentation sur les produits stupéfiants (personnel du Tribunal des mesures de contrainte). En début d'année, la Police cantonale a également eu l'occasion de se présenter à plusieurs groupes de visiteurs et visiteuses, notamment des élèves de CO du canton, dans ses locaux de Granges-Paccot et de la police de sûreté. Les visites en nos locaux, ainsi que d'autres actions de relation publique, ont malheureusement dû être annulées dès le mois de mars en raison de la situation sanitaire.

Campagnes de prévention

Le Secteur communication et prévention coordonne la prévention entre les différentes brigades et sections de la Police cantonale. Les campagnes de prévention en lien avec la sécurité routière et les actions de prévention auprès des mineur-e-s sont relatés dans les chapitres y relatifs.

Plusieurs actions de communication au travers des réseaux sociaux en matière de prévention de la criminalité ont été faites. Ainsi, la Police cantonale, en collaboration avec les polices suisses et le bureau de la prévention suisse de la criminalité, a publié des messages de prévention sur divers phénomènes de cybercriminalité, à savoir : sextorsion, money mule, cyber mobbing, cyberarnaques, cyberscroqueries et grooming. D'autres publications ont également permis de sensibiliser nos concitoyens et concitoyennes selon les tendances du moment, notamment différents types de vols.

2.3.3.2 Jubilés

La police de sûreté fête ses 100 ans d'existence

Le 12 mai 1920, le Grand Conseil adoptait, sur proposition du Conseil d'Etat, la loi sur la formation d'un « corps d'agents de la Sûreté ». Près de 100 ans plus tard, le chef de la police de sûreté a mis sur pied un comité d'organisation pour fêter dignement cet anniversaire. Diverses manifestations ont été planifiées tout au long de l'année 2020, mais la Covid-19 est entre-temps passée par-là pour chambouler les plans. Néanmoins, une bande dessinée, tirée à 2650 exemplaires, a été réalisée par des dessinateurs et dessinatrices régionaux et relate des affaires marquantes. Deux expositions d'affaires et de matériel sont prévues au Musée Gutenberg pour faire découvrir le travail de l'inspecteur et de l'inspectrice. De plus, tout au long de l'année, des journaux et radios du canton ont publié et diffusé une rétrospective d'affaires judiciaires ayant marqué les esprits ces 100 dernières années.

2.3.4 Forensique

	2019	2020
CLASSIQUE		
Correspondances par le CIJ :	284	359
soit par traces papillaires	99	149
soit par ADN	128	158
soit par traces de semelles	57	52
Relations par traces de semelles	123	64
Relations par ADN	140	51
Personnes dactyloscopées	1385	1473
Prises ADN sur la personne	1182	1078
Effacements des fiches dactyloscopiques	1721	1296
Effacements de profils ADN	1331	949
NUMERIQUE		
Données extraites des téléphones en Térabyte (TB)	8	16
Affaires stockées sur serveur en Térabyte (TB)	85	118

Malgré une diminution des constats, en partie due au Covid-19, le nombre de correspondances établies par le CIJ a augmenté par rapport à 2019. Contrairement à l'année précédente, l'enregistrement des mesures signalétiques a été légèrement supérieur aux effacements des fiches dactyloscopiques et de l'ADN durant l'année.

L'augmentation des TB extraits et stockés est inévitable en raison des capacités des supports numériques en constante évolution. La prévisualisation sur place, lors des perquisitions, et le tri des éléments à analyser permet de contenir cette progression, qui serait bien plus importante encore.

2.3.5 Gestion des ressources humaines

	2019	2020
Débriefeurs/euses à Police cantonale	6	6
Débriefings/defusing effectués	48	63
Agents/es blessés/es en service	35	25
Blessures ayant produit des jours d'arrêt de travail	8	5
Jours d'absence (accident professionnel)*	730	175
Taux de présence	94 %	95 %
Nombre de collaborateurs/trices à temps partiel	118	125

* Pour l'année 2019, 2 agents ont cumulé, à eux seuls, 387 jours d'absence. De plus, la situation Covid-19 a accentué la diminution des jours d'absence par le fait que certaines formations continues ont été annulées ou reportées.

En 2020, la cellule « Polcare » a eu de nombreux contacts et entretiens avec des collaborateurs et collaboratrices de la Police cantonale à la suite de différents problèmes professionnels ou privés. Pour certaines personnes, le soutien de l'AI et de l'Espace santé-social s'est avéré important pour la réintégration dans le monde du travail.

Les débriefeurs et débriefeuses de la Police cantonale ont été sollicités à 63 reprises pour apporter l'appui et le soutien nécessaire aux policiers et policières ayant été confrontés à des situations particulièrement difficiles (accidents mortels, suicide, levées de corps, etc.).

Des cours de psychologie policière et de gestion de conflit ont été dispensés aux aspirants et aspirantes, aux agents et agentes de la Police cantonale ainsi qu'à d'autres services de l'Etat.

Le responsable de la cellule a participé à de nombreuses séances et assemblées des différentes commissions.

2.3.5.1 Travail à temps partiel pour les cadres – phase d'essai

L'Etat-major de la Police cantonale a donné son feu vert pour une phase d'essai de travail à temps partiel à un taux de 80 % en faveur des cadres de l'échelon I et II avec ou sans conduite de personnel. Plusieurs cadres, intéressés par une réduction de leur taux d'occupation, ont ainsi pu bénéficier de cette phase d'essai qui s'est déroulée jusqu'à fin décembre 2020.

Sur la base des conclusions positives et dans la poursuite de la mise en place d'une Police cantonale moderne, la DSJ a validé la mise en œuvre du travail à temps partiel pour les cadres des échelons I et II avec ou sans conduite de personnel, dès le 1^{er} janvier 2021.

2.3.5.2 Cérémonie de remise des certificats ASP ISP

Suite à la mise en place du concept général de formation 2020 et d'une nouvelle formule d'exams qui a été mise en place depuis 2019, les certifications, diplômes et attestations prennent une nouvelle forme et sont dorénavant délivrés par l'Institut suisse de police (ISP). En conséquence, une procédure de reconnaissance des diplômes existants a été mis en place par l'ISP.

En date du 15 janvier 2020, le Commandant de la Police cantonale a remis, lors d'une cérémonie organisée dans notre bâtiment de Granges-Paccot, 21 certificats d'assistant et assistante de sécurité publique de l'ISP aux hôtesses, au convoyeur-chef ainsi qu'à son remplaçant et aux convoyeurs.

Cette cérémonie de remise de certificats a été aussi une marque de reconnaissance pour l'engagement au quotidien et pour tout le travail fourni au cours de ces dernières années et pour celles à venir.

2.3.6 Formations

2.3.6.1 CIFPol

L'année 2020 devait être un tournant de la formation policière de base, laquelle passait d'une année à deux ans. En raison de la pandémie, ce concept a été repoussé à 2021 et les aspirants et aspirantes de l'école de Granges-Paccot, à l'instar de ceux des différents centres de formation suisses, ont vu leur formation revenir au format initial sur 12 mois. A ses débuts, cette crise sanitaire a nécessité une importante et urgente mobilisation. Afin de renforcer la structure mise en place, les aspirants et aspirantes ont été affectés durant plusieurs semaines à différentes entités de lutte contre la pandémie (états-majors, hotlines, transport, communication, logistique). Sur les 25 aspirants et aspirantes présents en début d'année, 22 se sont finalement présentés aux exams du brevet fédéral de policier et policière.

2.3.6.2 Formations continues

En raison de la pandémie, l'offre de formation continue a été réduite au minimum nécessaire. Seules les formations sécuritaires et essentielles au bon fonctionnement de l'institution ont été maintenues, principalement au profit des collaborateurs et collaboratrices affectés au domaine opérationnel.

	2019	2020
Formations maintien de l'ordre	8	0
Dont Groupe de maintien de l'ordre romand (GMO)	7	0
Formations diplômantes supérieures délivrant un CAS en cours d'emploi (terminées en 2019)	6	5
Formations de l'Institut Suisse de Police (ISP)	29	8
Formations pour les collaborateurs/trices dans les domaines sécuritaires (en heure par agent-e / an)	24	4
Formation pour les partenaires		
Nombre de modules organisés	32	24
Dont modules pour les polices communales	7	2
Nombre de personnes formées	583	264
Dont agents/es des polices communales	101	20

2.3.6.3 « Respecter et vivre la diversité »

Plusieurs formations au profit des aspirants et aspirantes de police sur les thèmes de la perception, des stéréotypes et des préjugés ont eu lieu. Un accent a également été mis sur la communication dans un contexte de diversité. Une rencontre avec des personnes réfugiées a cependant dû être annulée à cause des restrictions dues à la Covid-19.

Les cadres intermédiaires ont en outre profité d'une formation continue sur le thème des préjugés, en partenariat avec le bureau de l'intégration des migrants et migrantes et de la prévention du racisme.

2.3.6.4 Formation des partenaires

L'offre de formation au profit des partenaires de la Police cantonale a également été réduite. Les formations nécessaires et pouvant s'effectuer dans le respect des mesures de protection ont été maintenues.

2.3.6.5 Formation judiciaire romande

La formation judiciaire romande (FJR), au profit des inspecteurs et inspectrices des corps de police romands, a pu être maintenue dans le respect des mesures sanitaires en raison des possibilités logistiques qu'offre le bâtiment MAD 3.

2.3.7 Informatique et télécommunications

Au cours de l'année 2020, en matière d'informatique et de télécommunication, l'accent principal a été mis sur les objets suivants :

> Système central d'information Zephyr :

- > Paramétrage et optimisation des processus de traitement pour la récupération des demandes électroniques via XML ;
- > Mise à niveau de l'infrastructure, remplacement de serveurs physique et bases de données ;
- > Automatisation et paramétrage de différentes interfaces ;
- > Mise à niveau de l'infrastructure, remplacement de serveurs physique et software de l'intranet ;
- > Mise à niveau du système de dispositif de protection (Firewall) pour l'infrastructure ;
- > Migration, mise à niveau et déploiements de software des postes de travail ;
- > Déploiement de système de visioconférence sur des postes de travail ;
- > Mise en service et optimisation des outils pour le télétravail ;
- > Migration et mise à niveau de différents composants de la centrale téléphonique du 117 à la Centrale d'Engagement et d'Alarmes (CEA) ;
- > Maintenance et exploitation du réseau radio POLYCOM ;
- > Appui technique pour l'OCC, dans le cadre de la pandémie.

2.3.8 Logistique et infrastructures

2.3.8.1 Véhicules

	2019	2020
Voitures	231	230
Dont électrique/gaz	3	3
Dont hybride	14	14
Motos	11	11
Bateaux	4	4
Vélos électriques	18	22

Commande d'un nouveau bateau pour la police du lac

Suite à l'appel d'offre publique lancé en 2019, la Police cantonale a proposé au Conseil d'Etat d'adjudiquer l'acquisition à l'entreprise Shiptec AG à Lucerne. Suite à un recours qui a ensuite été abandonné, le projet a pu démarrer avec trois

mois de retard. Après plusieurs séances de travail pour affiner le projet, le contrat a été signé le 14 décembre 2020 pour une livraison prévue au printemps 2022.

2.3.8.2 Infrastructures

56 projets de moyenne à grande importance ont été réalisés et 46 bons de travaux ont été demandés aux artisans de l'Etat au profit des 43 bâtiments occupés par la police. Plus de 1400 interventions diverses (rafraîchissements, entretiens, peintures, sols, pannes, etc.) ont été effectuées.

Principaux projets :

- > Assainissement du plan de fermeture de la Police cantonale ;
- > Assainissement de l'ascenseur principal du Bapol ;
- > Assainissement du bord de la toiture de la halle à véhicules, au chemin de la Madeleine 10, à Granges-Paccot ;
- > Transformation de la cuisine du MAD 3, de la régénération à la production ;
- > Changement de la vidéosurveillance au poste de Fribourg, passage de l'analogie au digital ;
- > Modernisation des systèmes intrusion dans les bâtiments MAD 8, CIG Nord, CIG Sud, poste de Fribourg.

2.3.8.3 Habillement, équipement et armement (HEA)

Gestion du matériel personnel et collectif ainsi que de l'armement pour l'ensemble de la Police cantonale.

- > Validation du nouveau gilet pare-balles personnel, prototype mi-novembre 2020 ;
- > Achat de 3 appareils de désinfection pour véhicules, locaux, etc. ;
- > Validation de la doudoune UNIMATOS, achat via la commande annuelle 2020.

Commission logistique

Présidée par le Chef des Services généraux, elle est forte de 13 membres, issus de tous les services de la Police cantonale. En 2020, elle s'est réunie à trois reprises. Elle a pour but de répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices en matériel, armement, véhicules, etc. Actuellement, elle traite 21 projets et en a, à ce jour, terminé également 21.

Le Vidocq

A la mi-août 2020, le restaurant du bâtiment administratif de la Police cantonale a changé d'exploitant. En effet, pour des raisons économiques, la maison Eldora SA a décidé de cesser son activité. Une idée de partenariat avec une institution formatrice du canton de Fribourg a été privilégiée pour la remplacer. C'est l'ORS qui a relevé le défi. Le personnel du Vidocq est composé d'un chef de cuisine et d'une cheffe de rang. Ces deux personnes sont en charge de former 2 aides de cuisine et 2 assistants en logistique qui suivent un cursus de formation de 2 ans au terme desquels ils devraient obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Tous les partenaires impliqués dans cette aventure, qui est une première Suisse, sont à l'heure actuelle pleinement satisfaits. En sus du personnel de la Police cantonale, le restaurant assure la subsistance de nombreuses personnes présentes sur le site de Granges-Paccot et engagées dans le cadre de la pandémie. Depuis la mi-août, ce ne sont pas moins de 7500 repas qui ont été proposés par le chef de cuisine et son équipe.

2.4 Domaines d'évolution

2.4.1 Formation

2.4.1.1 Formation des partenaires

En raison de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 de la loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT), un projet de formation au profit des inspecteurs et inspectrices affectés à la surveillance du marché du travail (SMT) du Service public de l'emploi (SPE) a été élaboré et initié en fin d'année et se poursuivra en 2021. Des thématiques sécuritaires, judiciaires et administratives y seront abordées.

2.4.2 Projet d'évolution professionnelle

Malgré les restrictions dues à la Covid-19, tous les cadres ont été formés à l'utilisation du nouveau processus et formulaire d'évaluation et de développement. Des processus de sélection des collaborateurs, collaboratrices et cadres

souhaitant rejoindre un pool afin d'accéder à de nouvelles fonctions et responsabilités ont été menés avec succès. Notamment, avec la création d'un nouveau pool échelon III, rang d'officiers et officières, qui permettra de préparer la relève des cadres supérieurs.

En 2021, nous serons en mesure d'offrir des cours thématiques sous formes d'ateliers afin de soutenir le développement des compétences transversales des collaborateurs, des collaboratrices et des cadres.

Un accent particulier sera également mis pour encourager le bilinguisme au sein de notre structure ainsi que la carrière des femmes.

2.4.3 Perquisitions numériques

Le projet de remplacement des infrastructures a été lancé en 2019. La mise en service de la première phase a débuté en 2020 et se poursuit en 2021. Le projet sera terminé en 2022.

2.4.4 Lutte contre le travail au noir

Avec les modifications apportées à la loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT), les inspecteurs et inspectrices de la surveillance du marché du travail du Service public de l'emploi (SPE, inspecteurs et inspectrices SMT) sont nouvellement dotés de la qualité d'agent et agente de police judiciaire. Afin de définir les contours de la collaboration entre la Police et le SPE, une convention a été signée entre les deux services. Les inspecteurs et inspectrices SMT suivront également des modules de formation dispensés par les instructeurs et instructrices de la police afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à leurs nouvelles attributions.

2.4.5 Lutte contre la criminalité économique

La crise sanitaire a également eu des répercussions sur la criminalité économique. En effet, les entreprises touchées par la crise de la Covid-19 ont pu recourir à des crédits transitoires garantis par la Confédération. Plusieurs demandes de crédits ont fait l'objet d'une dénonciation, notamment pour une utilisation dudit crédit non-conforme aux conditions contractuelles de l'ordonnance sur le cautionnement solidaires liés au Covid-19 (OCaS-Covid-19).

Une augmentation des escroqueries de type « wash-wash » et « marabout » a été également constatée en 2020.

2.4.6 Lutte contre la criminalité digitale

Les plaintes dans le domaine de la criminalité digitale sont une nouvelle fois en augmentation. La crise sanitaire en est une des causes.

Les principaux phénomènes sont toujours les escroqueries aux petites annonces, le blanchiment d'argent, les cas de « romance scam » et les fraudes à l'investissement.

Depuis novembre 2019, tous les cas sur Fribourg sont enregistrés dans la base de données nommée Plateforme d'Information de la Criminalité Sérielle en Ligne (PICSEL). Cette dernière donne accès à des éléments d'enquête d'autres cantons et permet l'identification de séries.

Cet outil est très performant en termes de données à disposition et permet souvent un gain de temps considérable dans les enquêtes (exemple : numéros IBAN déjà connus, liens visibles avec d'autres dossiers, etc.).

3 Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM)

Chef de service : Christophe Bifrare

3.1 Protection de la population

3.1.1 Activités courantes

Le domaine de la protection de la population a été représenté lors de séances et groupes de travail mis sur pied par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays (OFAE), MétéoSuisse, la Centrale nationale d'alarme (CENAL), ainsi que dans le cadre de la plateforme ABC des cantons et de différentes conférences latines dans le domaine de la protection de la population.

Comme cela s'est établi depuis quelques années, les protections de la population des cantons de Fribourg et Neuchâtel ont rencontré Groupe E afin d'échanger sur des mesures communes de gestion extraordinaire de l'approvisionnement électrique.

Les rencontres semestrielles de coordination entre la centrale d'engagement et d'alarme (CEA) de la police cantonale, la centrale d'appels sanitaires urgents (CASU144) et la protection de la population ayant prouvé leur nécessité et leur efficience, elles se sont poursuivies en 2020.

A l'instar de l'organisation au niveau fédéral et latin, la protection de la population a décidé de constituer une plateforme cantonale ABC, regroupant tous les acteurs cantonaux des domaines atomiques, biologique et chimique. Pendant une phase pilote de deux ans, cette plateforme aura pour but de renforcer la collaboration et d'augmenter les connaissances. Un bilan sur sa pertinence et sa plus-value sera tiré l'année prochaine.

Situation due à la pandémie Covid-19, de nombreuses ressources ont été mobilisées, avec pour conséquence que la révision de la loi cantonale sur la protection de la population (LProtPop) n'a pas pu avancer aussi rapidement que prévu. Son entrée en vigueur a été repoussée en janvier 2022.

Dans le cadre du projet « Protection des infrastructures critiques », initié par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), le recensement des infrastructures critiques et la rédaction des dossiers d'ouvrage avec les exploitants se sont poursuivis.

Les serveurs de communication de GAFRI étant arrivés en fin de vie, ils ont été remplacés par le SITel, en étroite collaboration avec la police cantonale, le fournisseur de GAFRI (Techwan SA) et la protection de la population. Par la même occasion, le SITel a modifié l'interface de travail dans laquelle s'administrent les données GAFRI. Cependant, jusqu'à la mise en service des nouveaux serveurs, tous les autres projets d'amélioration de GAFRI ont été suspendus ; ils seront redémarrés début 2021.

Afin de répondre aux exigences techniques de Swisscom, des travaux d'adaptation du système de mobilisation GAFRI ont pu être réalisés sous la coordination du SITel, en étroite collaboration avec la police cantonale et la centrale d'appels sanitaires urgents 144.

Afin de garantir les transmissions en cas de catastrophe, la protection de la population a organisé des formations POLYCOM pour les membres partenaires de la protection de la population. Celles-ci ont été dispensées par le Centre d'Instruction de la Protection Civile (CIPCI), à Sugiez.

Suite à la signature de la convention de collaboration avec les radios-amateurs (RAF), ceux-ci, sur la base d'une planification des emplacements établie avec tous les partenaires de la protection de la population, ont poursuivi leurs travaux de montage de ce réseau ainsi que procédé à la pose d'installations fixes dans les PC de l'Organe cantonal de conduite.

Imposée par les directives fédérales, la protection de la population a mis en place une liaison redondante par POLYCOM avec les exploitants de barrages (Groupe E SA et Hydro Exploitation SA) dont la rupture de leurs ouvrages inonnerait une partie du canton. Aussi en cas de panne des moyens de communication téléphonique usuels, une liaison est garantie avec le CEA. Ces liaisons ont été testées le 26 novembre et le seront dorénavant au moins une fois par année.

L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique (OFAE) a prescrit de nouvelles directives aux cantons en matière d'approvisionnement économique du pays. Leurs conséquences courantes ont été analysées et transmises pour approbation par le Conseil d'Etat.

En collaboration avec la protection civile, un Team Social Media a été créé, destiné à renforcer la cellule information de l'Organe cantonal de conduite dans le domaine des médias sociaux.

Afin de soutenir, voire remplacer le concierge de l'ACC en cas d'occupation par l'Organe cantonal de conduite, un détachement de préposés construction a été constitué de membres de la protection civile. Ils ont été formés aux spécificités de l'ouvrage.

La protection de la population retransmettant depuis de nombreuses années à ses partenaires les avis officiels d'intempéries de la Confédération (Avis WARN), il a été décidé d'étendre cette diffusion aux exploitants d'infrastructures critiques le désirant.

En 2014, une convention avait été signée avec le SITel afin d'assurer à l'Organe cantonal de conduite un support, quel que soit l'heure ou le jour de son engagement. Bien qu'ayant été appliquée à satisfaction durant l'engagement de l'OCC Covid-19, il a été constaté que des adaptations étaient nécessaires. Une révision de cette convention a donc débuté.

Sous l'impulsion de la protection de la population et avec sa collaboration, ainsi que celle des partenaires de la protection de la population, le Service de la faune et de la nature a établi une fiche d'information en cas d'interdiction de feux de forêts. Celle-ci sert à expliquer de manière visuelle les comportements interdits et autorisés en fonction du degré d'interdiction, respectivement de danger.

3.1.1.1 Exercices

En raison de la pandémie Covid-19, tous les exercices prévus en 2020 ont été soit annulés, soit repoussés. Toutefois, leurs préparatifs se sont poursuivis, notamment celui prévu conjointement avec l'EMCC Neuchâtel, l'OCC Fribourg et la cellule de crise du Groupe E SA.

3.1.1.2 Organe cantonal de conduite

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie Covid-19 qui a nécessité la mise sur pied de l'OCC. Celui-ci a été engagé deux fois, d'abord du 13 mars au 30 juin, puis, pour faire face à la deuxième vague, depuis le 28 octobre.

L'Organe cantonal de conduite (OCC) s'est réuni 3 fois durant l'année 2020, dans le cadre de ses séances ordinaires.

En 2020, l'OCC a subi des mutations parmi ses membres, à savoir :

- > Nomination d'un nouveau chef OCC, suite au départ à la retraite de son prédécesseur ;
- > Nomination de deux cheffes pour le domaine de la santé, suivi de leur remplacement par la nomination d'un autre chef santé ;
- > Nomination d'un suppléant chef santé ;
- > Démission du chef OCC remplaçant ;
- > Démission de la cheffe information suppléante ;
- > Nomination d'un nouveau chef PCI, le précédent ayant été nommé chef OCC.

De plus, de nombreux départs, remplacements et nouvelles incorporations ont eu lieu parmi les spécialistes OCC, destinés à renforcer l'OCC en fonction de l'événement, notamment en lui apportant le savoir de spécialistes.

Sur décision du chef OCC, l'organisation de la cellule renseignement (CRens) de l'OCC a été totalement revue, notamment par l'abandon des officiers renseignement assurés par des volontaires externes.

Les spécialistes OCC ont été conviés au rapport annuel le 30 septembre 2020. De plus, ils ont été invités à suivre, sous la conduite d'un instructeur de l'OFPP, des modules de formation qui traitaient des activités de conduite et des produits qu'ils pourraient livrer à l'OCC.

3.1.1.3 Organes communaux de conduite

Contrairement à l'habitude des années précédentes, la protection de la population a renoncé cette année à rassembler les chefs ORCOC pour leur rapport annuel, cette manifestation s'avérant inutile au vu de l'état de l'avancement des travaux de révision de la LProtPop.

3.1.1.4 Plans d'engagement

Les plans d'engagement et concepts suivants ont été établis et validés par l'OCC :

- > Plan d'engagement « Décontamination de masse » ;
- > Plans d'intervention OPAM pour les entreprises Aldi et Extramet, compléments aux plans d'intervention établis par les entreprises et destinés aux sapeurs-pompiers ;
- > Plan d'engagement « Crises d'approvisionnement », ne réglant pas l'approvisionnement en soi, mais les conséquences d'une telle situation ;
- > Plan d'engagement « Hébergement de masse » préparant le canton à pouvoir accueillir et héberger la population d'autres cantons sinistrés, à hauteur de l'équivalent de 5 % de sa propre population (selon directives fédérales).

Afin de s'assurer la prestation de certains acteurs du Plan d'engagement « Hébergement de masse », une convention de collaboration a été signée avec la Croix-Rouge fribourgeoise. Des conventions avec d'autres organismes spécialisés d'assistance aux personnes et œuvres caritatives prévues dans ce plan sont en cours.

Les plans d'engagement suivants ont été mis à jour :

- > Rejets radioactifs dans les cours d'eau ;
- > Alarme-eau.

Sur mandat de l'OCC, la protection de la population a entamé, respectivement poursuivi avec les partenaires nécessaires, dont également ceux des cantons voisins, la rédaction de différents plans d'engagement :

- > « LAGO TRE », afin de faire face à un accident sur les trois lacs ;
- > Plans d'intervention complémentaires OPAM pour l'entreprise Transports publics fribourgeois SA (TPF), à Givisiez ;
- > Concept pour la mise en place dans tous les cantons de « points de rencontre d'urgence » (PRU) afin qu'en cas de pannes des moyens d'information et de communication, la population puisse y trouver des informations et y annoncer des urgences.

3.2 Protection civile

3.2.1 Opération

3.2.1.1 Organisation

Au début de l'année 2020, l'Etat-Major du bataillon a élaboré un dossier d'ordres pour les différents engagements et cours de répétition devant avoir lieu. Ce dossier d'ordres sert de ligne directrice pour tous les engagements PCi dans les domaines du personnel, des opérations, de la logistique, de l'aide à la conduite, ainsi que de l'instruction. Chaque commandant de compagnie est ordonné afin qu'il soit orienté sur les missions d'utilité publique, les cours de répétition 2020 ainsi que sur les droits et obligations de chacun. Durant l'année 2020, les processus d'état-major et la conduite de l'action ont pu être exercé assidument lors des différents engagements au profit du Covid-19.

3.2.1.2 Cours de répétition

Durant l'année écoulée, toute la planification a dû être revue. En effet, nous avons été contraints, dès mars 2020, d'annuler la majeure partie des cours de répétition, travaux au profit de la collectivité et autres engagements afin de nous mettre au service des instances cantonales pour faire face à la lutte contre la Covid-19.

Il y a eu huit services de troupe (cours de répétition, formation, etc.) durant la période allant du mois de janvier au début mars 2020. Durant ces cours, la PCi a notamment pu se former au suivi de la situation, par le biais d'une formation de l'OFPP. Elle a également organisé deux rapports d'appui aux unités (RAU) pour les cp CENTRE et SUD, afin de préparer les cours de répétition qui étaient alors planifiés. Ceux-ci ont été finalement annulés, comme précédemment décrit.

Dès mi-mars, l'engagement au profit du canton pour la lutte contre le Covid-19 a débuté avec une mobilisation générale de la protection civile. C'est la première fois que la protection civile fribourgeoise était mobilisée dans son ensemble pour une durée prolongée.

3.2.1.3 Engagements

Divers engagements ont été accomplis en début d'année pour soutenir les collectivités ainsi que les partenaires de la protection de la population. Ces activités ont eu lieu notamment lors des manifestations telles que les courses FIS d'Adelboden, les rencontres de villes Zähringen à Fribourg ou encore la Coupe d'Europe FIS au Jaun. En plus de ces manifestations, la PCi a été sollicitée pour le déménagement des fonds de la BCU, ainsi que pour le test annuel des sirènes (cf. point 2.3.5 *Sirènes*).

Le reste de l'année a été synonyme pour la PCi fribourgeoise d'aide en cas d'urgence. En effet, l'engagement s'est déroulé en deux phases bien distinctes, durant lesquelles les partenaires de la protection de la population ont fait appel au service de la troupe. La première phase (Covid-19-UNO) s'est déroulée durant la période allant du mois de mars au mois de juin. Durant cette période, les prestations étaient généralisées et allaient de la livraison de matériel sanitaire auprès de différents bénéficiaires à un appui auprès d'institutions comme Passe-Partout. La seconde phase (Covid-19-DUE) a débuté au mois de septembre par l'appui auprès des EMS de Bulle et Siviriez, pour se terminer à fin décembre par un appui généralisé auprès des institutions à risque (EMS surtout), ainsi qu'un appui à la conduite de la Task Force sanitaire. La PCi a eu également la responsabilité de coordonner et de conduire l'engagement de l'ensemble des réserves déployées. En tout, 31 546 jours de service ont été effectués au profit des différents engagements précités (hors formation de base) durant l'année 2020, dont 28 504 uniquement pour l'engagement lié à la pandémie.

3.2.2 Instruction

3.2.2.1 Organisation

Le centre d'instruction de la protection civile de Sugiez (CIPCI) forme les cadres, les spécialistes et les astreints de la protection civile (cours cantonaux et intercantonaux et nouvellement au profit de l'OFPP) ainsi que des cours pour les Organes communaux de conduite. Ces cours sont dispensés au centre à Sugiez ou dans les communes.

3.2.2.2 Taux d'occupation

Nombre de jours de service	2019	2020
Ecoles de formation	2700	1310
Cours de cadres intercantonaux	356	120
Cours de répétition	494	85
Autres (ASTAG, OFPP, Police ...)	1649	1014
Total	5199	2529

Participants aux Ecoles de formation sur l'emplacement de Sugiez	2019	2020
Préposés à l'assistance	53 (dont 3 JU)	45 (dont 3 JU)
Pionniers	43 (dont 3 JU)	36 (dont 3 JU)
Aides à la conduite	-	12
Collaborateurs EM	62	-
Préposés constructions	13 (dont 2 JU)	19

Participants aux Ecoles de formation sur l'emplacement de Sugiez	2019	2020
Préposés matériel	11 (dont 3 JU)	17 (dont 3 JU)
Cuisiniers	7 (dont 1 NE)	5 (dont 2 NE)
Cdt cp GTIR	7 (dont 3 FR)	-
C sct	12)	8
C gr appui, assistance, rég circ	30	28
Conducteurs	17	-
Total	255	170

Cours intercantonaux pour cadres et spécialistes et cours de la Confédération

Fonction	Emplacement	Participants 2019	Participants 2020
Chef de section (f)	Couvet	1	-
Chef de section (d)	Spiez	4	-
Sergent-major (f)	Grône	3	-
Fourrier	Gollion	3	-
Spécialiste PBC (d)	Schliern	1	-
Spécialiste PBC (f)	Couvet, Grône	5	-
Chef de gr cuisiner (d)	Sempach	1	-
Chef de groupe (d)	Spiez	3	-
Chef de groupe pionnier (f)	Gollion	1	-
Cdt cp	Grône	-	3
Chef de section (d)	Spiez	-	1
Chef de section (f)	Bernex	-	1
Spécialiste PBC (f)	Bernex	-	2
Cours cadres et spécialistes / OFPP (f/d)	Schwarzenburg	29	17
Cours pour instructeurs / OFPP (f/d)	Schwarzenburg	3	4
Cours MIKA pour of EM et cdt cp (f/d)	Lucerne	2	-
Total		56	28

3.2.3 Support

3.2.3.1 Administration et informatique

Le système informatique central PISA est désormais utilisé par tous les cantons. L'échange de dossiers est directement effectué en ligne. La plateforme est connectée à la base de données cantonale des habitants FriPers, ce qui facilite la mise à jour des adresses.

Le canton de Fribourg représente la Suisse latine dans la « Fachgruppe PISA PCi ». Cette dernière est en charge du développement et de l'amélioration de la plateforme.

3.2.3.2 Affaires disciplinaires

Affaires disciplinaires	2019	2020
Renonciations après enquête pénale préliminaire :	8	2
Avertissements (cas de peu de gravité) :	4	1
Dénonciations pour infraction à la LF :	62	34

3.2.3.3 Recrutement

Recrutement 2020

Centre de recrutement	Collaborateurs EM	Préposés à l'assistance	Pionniers	Préposés constructions	Préposés matériel	Cuisiniers	Total
Payerne (f)	13	17	9	6	4	1	50
Sumiswald (d)	10	12	11	4	1	3	41
Total	23	29	20	10	5	4	91
2019	32	39	60	16	5	5	157

3.2.4 Constructions

Entretien des constructions

Sur la base des pièces justificatives fournies, des communes ont été autorisées à utiliser les contributions de remplacement pour le règlement de certaines prestations dans le domaine de l'entretien des constructions.

Durant l'année 2020, les cinq contrôles périodiques des constructions (CPC) étaient prévus. Ces CPC ont tous été renvoyés à 2021, en raison de la pandémie de la Covid-19.

Sirènes

L'essai annuel des sirènes de février a été conduit et les mesures de corrections ont été entreprises dans les meilleurs délais (2 sirènes sur 259 ont présenté des défauts).

Construction	2019	2020
Abris privés		
Constructions projetées	72	69
Total des places protégées	4381	4532
Dans 57 abris obligatoires / Dans 60 abris obligatoires	2790	3680
Dans 12 abris privés communs / dans 12 abris privés communs	1591	852
Constructions réalisées	55	68
Total des places protégées	4042	4060
Dans 55 abris obligatoires / dans 39 abris obligatoires	1988	2779
Dans 10 abris privés communs / dans 11 abris privés communs	532	630
Dossiers en cours :	466	502
Contributions de remplacement destinées à la construction de places protégées	2639	2561
Contributions de remplacement perçues (en francs)	2 111 200	2 048 800
Abris publics		
Constructions réalisées en 2020	5	3
Places protégées	1522	651

3.3 Administration militaire

3.3.1 Activités courantes

3.3.1.1 Promotions d'officiers

94 officiers domiciliés dans le canton ont été promus en 2020 par le Conseil fédéral ou par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), soit 7 colonels, 7 lieutenants-colonels, 10 majors, 11 capitaines, 16 premiers-lieutenants et 43 lieutenants.

3.3.1.2 Service d'instruction des formations

En 2020, 467 demandes ont abouti à 434 déplacements de service (92,9 %) ainsi qu'à 33 refus (7,1 %). 11 demandes de reconsideration ont été traitées.

Motifs des demandes de déplacement de service	2019	2020
Apprentissage	5,6 %	5,8 %
Etudes	54,6 %	53,7 %
Professionnel	21,3 %	22,1 %
Perfectionnement professionnel	6,2 %	6,9 %
Séjour à l'étranger	7,1 %	0,7 %
Raison médicale	3,5 %	4,1 %
Autres raisons	1,7 %	6,2 %

De plus, 653 dossiers, hors de notre sphère de compétence, ont été transmis pour suite utile au Commandement de l'instruction de l'armée.

3.3.1.3 Tir hors service

Mutations au sein de la commission cantonale de tir

Sous-commission	Démissions durant 2020	Nominations au 01.01.2021
1 FR Sarine / Glâne	Sgt Bertrand Stocker (décès)	
3 FR Gruyère / Veveyse	Adj EM Grégory Magnin	Lt col EMG Julien Grand (président)
4 FR Broye	Adj EM Christian Wagner	

Participation aux exercices fédéraux

	Tir au fusil à 300 m		Tir au pistolet	
	Tir obligatoire	Tir en campagne	Programme fédéral	Tir en campagne
Année	Tireurs	Tireurs	Tireurs	Tireurs
2020	2470	2802	589	689
2019	6592	5363	899	1939
2018	6714	5183	842	1725

Nombre de jeunes tireurs

2020	350
2019	696
2018	703

3.3.1.4 Affaires disciplinaires et pénales

611 enquêtes pour défaut au tir obligatoire ont abouti à 503 décisions disciplinaires. 24 militaires ont été dénoncés à la justice militaire pour 5 défauts et plus.

53 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut à la journée d'information, 1 pour un deuxième défaut et 1 pour un troisième défaut.

43 conscrits ont été punis disciplinairement pour un premier défaut au recrutement, 11 pour un deuxième défaut, et 6 pour un troisième défaut. 2 conscrits ont été déférés à la justice militaire pour de multiples défauts.

3.3.1.5 Activités de recrutement

Journées d'information

25 journées d'information pour les conscrits de la classe d'âge 2002 ont été organisées sur la place d'armes de Fribourg par le commandement d'arrondissement.

La planification des périodes d'écoles de recrues entre dix-neuf et vingt-cinq ans des 940 conscrits de langue française et des 266 conscrits de langue allemande a été établie de la manière suivante :

Conscrits francophones de la classe d'âge 2002

Année	1 ^{er} départ (mi-janvier)	2 ^{ème} départ (fin juin)
2021	0,1 %	9,4 %
2022	14,0 %	24,7 %
2023	17,2 %	13,5 %
2024	8,5 %	4,7 %
2025	3,1 %	2,6 %
2026	0,4 %	0,8 %
2027	0,6 %	0,4 %

Conscrits alémaniques de la classe d'âge 2002

Année	1 ^{er} départ (mi-janvier)	2 ^{ème} départ (fin juin)
2021	0,4 %	8,6 %
2022	19,9 %	28,2 %
2023	21,8 %	11,3 %
2024	6,4 %	1,1 %
2025	1,5 %	0,4 %
2026	0,4 %	0 %
2027	0 %	0 %

Organisation du recrutement

En 2020, les recrutements dans les Centres de recrutement de Payerne (VD) et de Sumiswald (BE) ont abouti aux décisions suivantes :

	Payerne (f)		Sumiswald (d)	
	2020	2019	2020	2019
Nombre	726	836	257	346
Aptes au service militaire	423 (58.2 %) dont 39 service long	479 (57.3 %) dont 52 service long	176 (68.5 %) dont 21 service long	232 (67.0 %) dont 36 service long
Aptes au service PCi	34 (4.7 %)	66 (7.9 %)	31 (12.1 %)	44 (12.7 %)
Inaptes au service	106 (14.6 %)	142 (17.0 %)	29 (11.3 %)	39 (11.3 %)
Ajournés au recrutement compl.	57 (7.9 %)	52 (6.2 %)	13 (5.0 %)	15 (4.3 %)
Ajournés d'une année	9 (1.2 %)	5 (0.6 %)	2 (0.8 %)	3 (0.9 %)
Ajournés de deux ans	2 (0.3 %)	5 (0.6 %)	1 (0.4 %)	0 (0 %)
Licenciement administratif	95 (13.1 %)	87 (10.4 %)	5 (1.9 %)	13 (3.8 %)

Service sans arme

En 2020, 2 demandes de service militaire sans arme ont été présentées.

3.3.1.6 Libération de service

415 militaires ayant terminé leurs obligations militaires, soit 10, resp. 12 ans après leur promotion au grade de soldat, ont été libérés au 31 décembre 2020. L'inspection de libération a eu lieu sur une journée à la caserne de La Poya, à Fribourg.

En application des articles 29 et 30 de l'Ordonnance du 21 novembre 2018 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM), les militaires souhaitant garder l'arme personnelle (fusil d'assaut 90 ou pistolet) ont dû fournir un permis d'acquisition d'armes. Sur les 378 militaires armés (libération et déséquipement des services longs), 54 (14,3 %) ont demandé la cession de l'arme en toute propriété. Lors de la remise de l'arme, une indemnité fixée par le DDPS a été perçue, à raison de 30 francs pour le pistolet et de 100 francs pour le fusil d'assaut 90.

Les officiers supérieurs de la classe d'âge 1970, les capitaines de la classe d'âge 1976 et les officiers subalternes de la classe d'âge 1984, ainsi que les officiers ayant prolongé leurs obligations au-delà de l'âge réglementaire, soit au total 27 officiers, ont également été libérés au 31 décembre 2020. La traditionnelle cérémonie présidée par le Directeur de la sécurité et de la justice n'a malheureusement pas pu se tenir compte tenu de la situation sanitaire.

3.3.1.7 Taxe d'exemption de l'obligation de servir

Le canton comptait 9688 assujettis à la taxe en 2020 (soit pour les non incorporés – un nombre d'assujettis semblable à l'année précédente - et 4 % de militaires en plus ayant manqué leur service). En terme de taxes prononcées et d'encaissements, l'année 2020 fera date dans les annales de la taxe d'exemption puisque ces valeurs n'ont jamais été atteintes depuis 1984 (première tenue des statistiques). La raison réside dans le fait que la notification des décisions de taxation avait été suspendue durant trois mois en 2019 en raison d'une avarie constatée dans la transmission des données fiscales avec le Service cantonal des contributions. La situation a été rétablie en janvier 2020 permettant ainsi le rattrapage de la facturation pour environ 2000 assujettis.

Avec le nouveau droit de la taxe d'exemption se basant sur le modèle d'instruction du DEVA, les assujettis qui ont acquis la nationalité suisse et qui ne s'étaient pas encore acquittés de 11 taxes d'exemption, sont à nouveau soumis au paiement de la taxe jusqu'à équivalence de 11 taxes, mais au plus tard jusqu'à l'année des 37 ans (années de naissance concernées 1981 à 1987). Cette adaptation légale touchant plus de 400 assujettis a permis des encaissements supplémentaires substantiels.

779 astreints au service militaire et 67 astreints au service civil, ont été soumis à la taxe parce qu'ils n'ont pas accompli leur service en 2019.

Pour 1022 assujettis, la taxe a été réduite en fonction du nombre total des jours de service accomplis dans l'année d'assujettissement, et cela à raison d'un dixième par tranche de 50 jours de service militaire effectués (75 jours de service civil).

Pour 1040 assujettis ayant servi dans la protection civile, la taxe a été réduite de 4 % pour chaque jour accompli dans l'année d'assujettissement.

Le taux de la taxe s'élève à 3 % du revenu imposable IFD, mais à 400 francs au minimum. Pour 2252 assujettis, elle a été calculée sur la base de la taxe minimale.

530 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'un handicap physique, mental ou psychique majeur ou percevant une rente ou une allocation pour impotent de l'assurance-invalidité.

63 assujettis ont bénéficié d'une exonération de la taxe en raison d'une atteinte portée à leur santé par le service militaire ou civil.

358 assujettis binationalaux ont bénéficié d'une exonération sur la base d'accords internationaux.

Le remboursement a lieu une fois que la durée totale des services obligatoires a été accomplie. 1070 décisions de remboursement de taxes représentant 495 795 francs ont été établies, soit 10 % de moins que l'année précédente.

Aucune décision sur réclamation n'a été l'objet d'un recours auprès de la Cour fiscale du Tribunal cantonal.

Perception de la taxe dans le canton

	2019	2020
Taxes payées par les assujettis	7 128 792.85	8 233 529.10
Remboursements (remplacement de service)	552 255.60	495 795.05
Produit net de la perception	6 576 537.25	7 737 734.05
Part de la Confédération (80 %)	5 261 229.80	6 190 187.24
Part du canton (20 %)	1 315 307.45	1 547 546.81
Intérêts moratoires portés en compte	58 253.96	87 969.95
Intérêts sur montants à restituer	3851.00	5097.65
Solde des arriérés	2 593 406.68	3 034 636.78
Montant des actes de défaut de biens	195 938.70	192 057.95

Statistiques

	2019	2020
Nombre de décisions de taxation	16 117	15 557
Nombre de décisions avec taxe minimale (Fr. 400.-)	2292	2252
Nombre d'assujettis exonérés (art. 4 LTEO)	978	1057
Montant des taxes abandonnées	8002.44	2526
Montant des taxes remises	28 936.85	22 426.35
Arrangements de paiements	1022	1363
Sommations/rappels avant poursuite	2503	2026
Réquisitions de poursuites	486	551
Décisions de remboursements	1116	1070
Décisions de restitutions	871	1390

3.4 Intendance des bâtiments militaires

3.4.1 Place d'armes de Fribourg – Caserne de la Poya

Les travaux suivants ont été réalisés :

- > Entretien courant de tous les bâtiments de la caserne

Etant donné que la caserne sera exploitée pour les besoins de l'armée jusqu'à fin 2023, ces travaux d'entretien sont absolument indispensables afin d'assurer aux militaires qui y logent un certain confort ainsi qu'un maximum de sécurité.

4 Service de la population et des migrants (SPoMi)

Chef de service : Patrick Pochon

4.1 Police des étrangers

4.1.1 Activités courantes

4.1.1.1 Permis délivrés

	2019	2020
Autorisations d'établissement	3350	3114
Autorisations de séjour	4326	4014
Autorisations de séjour de courte durée	2091	1795
Autorisations frontalières UE/AELE	438	416
Prolongations de l'autorisation de séjour ou du délai de contrôle de l'autorisation d'établissement	19 314	17 301

4.1.1.2 Visas de retour en Suisse

	2019	2020
Visas de retour en Suisse	204	249

4.1.1.3 Effectif de la population étrangère résidant dans le canton au 31 décembre, sans les requérants d'asile ni les personnes admises provisoirement

	2019	2020
Avec autorisations d'établissement	49 818	51 485
Avec autorisations de séjour	21 611	21 808
Avec autorisations de courte durée	1945	1796
Avec autorisations frontalières	1258	1339
Totaux	74 632	76 428

4.1.1.4 Mesures administratives

	2019	2020
Auditions effectuées par le Service	273	165
Rejets de demandes d'entrée et d'autorisation	62	42
Décisions de renvoi (séjours illégaux)	245	179
Injonctions de départ selon directive européenne	18	36
Refus d'autorisations de séjour, de prolongations d'autorisations ou révocations	54	74
Révocations d'autorisations d'établissement	7	7
Menaces de refus ou de révocation	26	28
Décisions en matière d'assistance judiciaire	3	3
Décisions de détention en vue de refoulement rendues	222	116
Décisions de détention en vue de refoulement exécutées	133	87
Renvois après détention sous la compétence d'une autre autorité	65	20
Renvois de personnes sous le coup d'une expulsion pénale	24	16
Nombre de personnes renvoyées par vol spécial	10	4
Séances de contrôle auprès du Tribunal des mesures de contrainte (TMC)	32	18
Renonciations à la procédure orale par le TMC	34	28
Assignations et interdictions de pénétrer un territoire	20	76
Rejets de permis pour cas personnel d'extrême gravité	45	49
Recours jugés au Tribunal cantonal et au TMC contre l'ensemble de ces mesures administratives	68	63
Recours admis, totalement ou en partie	15	6
Affaires rayées du rôle	6	5

4.1.2 Evénements particuliers

La crise sanitaire mondiale qui caractérise l'année 2020 n'a néanmoins nullement refroidi la croissance de la population étrangère du canton. Son solde migratoire, positif, s'est élevé sur 12 mois à fin 2020 à 1796 personnes, contre 887 à fin 2019.

Les mesures destinées à contrer la propagation du coronavirus ont par contre largement réduit les possibilités de mise en œuvre des renvois de ressortissants étrangers appelés à devoir quitter la Suisse de manière contraignante. En particulier, le transfert de certains requérants d'asile déboutés vers leur pays de provenance ou un autre Etat Dublin a été rendu impraticable ou a été suspendu, momentanément ou plus durablement. Au regard par ailleurs de certains comportements transgressifs, de très nombreuses interdictions de pénétrer des zones déterminées (spécialement dans les centres-villes) ont dû être prononcées pour pallier ce défaut de possibilité de renvoi de Suisse. Des injonctions de départ de Suisse en nombre également inhabituellement élevé ont dû en outre être adressées à des ressortissants de l'UE de passage ayant commis des infractions pénales.

Durant l'année écoulée, en matière de mise en œuvre des expulsions pénales, 16 renvois par la contrainte sont intervenus. 17 personnes n'ont pas été retrouvées depuis leur jugement (principalement des situations de libération

avant jugement). 19 personnes avaient quant à elles déjà prouvé leur sortie de Suisse au moment du prononcé d'expulsion.

4.2 Domaine de l'asile

4.2.1 Activités courantes

	2019	2020
Personnes envoyées dans les centres d'enregistrement	7	10
Requérants d'asile attribués au canton de Fribourg	331	242
Annonces en matière d'activité professionnelle	1335	1254
Permis pour cas personnel d'extrême gravité	46	44
Total des demandeurs d'asile séjournant dans le canton (hors centre Gouglera) au 31 décembre	249	188
Total des étrangers admis provisoirement séjournant dans le canton au 31 décembre	1662	1713

4.2.1.1 Centre fédéral de requérants d'asile de la Gouglera à Giffers

	2019	2020
Nombre de personnes affectées à la Gouglera et ayant fait l'objet d'une décision de renvoi	566	378
Nombre de départs volontaires dans les 140 jours	73	34
Nombre de renvois par la contrainte dans les 140 jours	46	17
Nombre de disparitions dans les 140 jours	227	203
Nombre de personnes toujours en procédure après 140 jours et attribuées au canton	54	96
Nombre de personnes dont le renvoi s'est révélé impossible dans les 140 jours et attribuées au canton	14	33
Nombre de personnes hébergées au 31 décembre	152	101

4.2.2 Evénements particuliers

Corollaires de la lutte contre la pandémie de coronavirus, les contrôles aux frontières et l'interdiction de voyager à l'intérieur de certains pays ont fortement réduit les flux migratoires illégaux qui alimentent le domaine de l'asile, tout particulièrement de mars à juin 2020. Il faut remonter à 2007 pour retrouver des chiffres aussi bas relatifs aux nouveaux requérants d'asile enregistrés en Suisse sur une année (soit 11 041), ce qui a également grandement contenu le nombre des attributions initiales au canton.

Le Centre fédéral de la Gouglera est dédié principalement aux requérants d'asile appelés à devoir quitter la Suisse. Le SPoMi, en charge de ces renvois, collabore à cet effet étroitement avec le Secrétariat d'Etat aux migrations et la Police cantonale. Par rapport à l'année précédente, les normes de distanciation appliquées dans le Centre ainsi que le niveau très modéré des nouvelles entrées en Suisse ont largement limité le nombre des personnes hébergées. Avec la forte réduction des moyens d'assurer les départs de Suisse qu'a engendrée la crise sanitaire, les indicateurs tant des retours volontaires que des renvois contraints ont en outre logiquement connu une nette baisse. Seul le taux de disparition est demeuré très élevé.

4.3 Main-d'œuvre étrangère

4.3.1 Activités courantes

4.3.1.1 Annonces de ressortissants UE/AELE

	2019	2020
pour activité limitée à 3 mois maximum auprès d'un employeur suisse	6276	5602
pour travailleurs détachés	5645	4250
pour prestataires de services transfrontaliers indépendants	2586	1767

4.3.1.2 Autorisations préalables concernant les ressortissants de la Croatie*

	2019	2020
Autorisations de longue durée	0	1
Autorisations de courte durée	4	0
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	0	0

* Depuis le 1^{er} janvier 2017, les ressortissants croates bénéficient en Suisse de la libre circulation des personnes. L'accès au marché du travail ne leur est cependant accordé que si sont respectées la priorité des travailleurs en Suisse en recherche d'emploi ainsi que les conditions de rémunération et de travail, et pour autant que les contingents des autorisations qui leur sont réservées ne sont pas épuisés. Le 7 décembre 2018, le Conseil fédéral a décidé de prolonger cette période transitoire jusqu'au 31 décembre 2021.

4.3.1.3 Autorisations préalables concernant les prestataires de services UE/AELE

	2019	2020
Autorisations de longue durée	2	2
Autorisations de courte durée	58	41
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	160	114

4.3.1.4 Autorisations préalables pour ressortissants de pays tiers

	2019	2020
Autorisations de longue durée	48	44
Autorisations de courte durée	42	39
Autorisations pour une durée maximale de 4 mois	26	39
Autorisations pour artistes (musiciens)	3	0

4.3.1.5 Autres décisions

	2019	2020
Refus d'autorisation	32	22
Décisions sur réclamation	0	0

4.3.1.6 Mesures administratives

En vertu de l'art. 122 LEI, un employeur qui enfreint à plusieurs reprises les prescriptions du droit des étrangers peut se voir rejeter totalement ou partiellement ses demandes d'admission de travailleurs étrangers ou peut être menacé de ces sanctions.

	2019	2020
Avertissements	1	0
Sommations/menaces	6	0
Suspensions/rejets	1	0

4.3.2 Evénements particuliers

Malgré le ralentissement de l'économie induit par les contraintes sanitaires, en particulier au regard des fermetures de commerces et d'établissements ou des restrictions de passage des frontières, la demande des entreprises fribourgeoises en main-d'œuvre étrangère qualifiée n'a pas connu de fléchissement par rapport à l'année 2019. Ainsi, 25 unités supplémentaires d'autorisations à l'année ont dû être sollicitées auprès de la Confédération. En revanche, une nette diminution des annonces concernant des ressortissants de l'UE/AELE a été constatée durant les périodes fortement impactées par les mesures de limitation. Ces dernières ont par ailleurs entraîné de nombreuses incertitudes et de multiples interrogations auprès des personnes concernées et auxquelles a dû répondre le SPoMi.

4.4 Passeports, cartes d'identité suisses et documents pour étrangers

4.4.1 Activités courantes

4.4.1.1 Documents délivrés

	2019	2020
Passeports ordinaires biométriques	15 685	12 008
Cartes d'identité	27 037	21 812
Passeports provisoires	344	159
Documents de voyage biométriques pour étrangers	540	393
Titres de séjour biométriques pour étrangers	11 857	12 198
Titres de séjour sécurisés pour étrangers	-	1147
Visas de retour Schengen pour étrangers admis provisoirement	13	7

4.4.2 Evénements particuliers

Les limitations et les contraintes mises aux voyages à l'étranger en raison des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus ont considérablement affaibli en 2020 l'intérêt ou l'attractivité de l'acquisition ou du renouvellement des documents de voyage ou d'identité.

Un nouveau support de permis se présentant sous la forme d'une carte sécurisée intégrant numériquement photo et signature de son titulaire a été introduit à partir du 1^{er} novembre 2020. A terme, tous les ressortissants de l'UE/AELE en bénéficieront. A cet effet, les personnes concernées doivent dorénavant se rendre auprès du SPoMi pour se faire saisir les données nécessaires, à l'instar de ce qui se pratique depuis de nombreuses années pour les ressortissants d'Etats avec lesquels la Suisse n'est pas partie à l'Accord sur la libre circulation des personnes.

4.5 Harmonisation des registres

4.5.1 Activités courantes

La plateforme informatique FriPers permet de disposer au niveau cantonal des données des habitants de tous les registres communaux du canton en temps réel. L'accès à ces données fait l'objet d'un processus d'autorisation auprès du SPoMi.

	2019	2020
Nombre total d'accès actifs au 31.12	2249	2281

5 Service de la Police du commerce (SPoCo)

Chef de service : Alain Maeder

5.1 Etablissements publics

5.1.1 Activités courantes

5.1.1.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Patentes A d'hôtellerie	1	2
Patentes B d'établissement avec alcool	24	19
Patentes C d'établissement sans alcool	2	1
Patentes D de discothèque	0	0

	2019	2020
Patentes E de bar complémentaire d'hôtel	0	1
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	7	5
Patentes spéciales H	14	13
Patentes I d'établissement parahôtelier	4	9
Patentes T de traiteur	11	7
Patentes V de cuisine ambulante	9	8
Patentes en vue de la reprise d'un établissement en activité	252	218
Renouvellements de patente	582	541
Changements de dénomination	44	38
Extensions de patente	36	13

5.1.1.2 Mesures administratives

	2019	2020
Non-renouvellements de patente	13	6
Retraits de patente	8	1
Refus de patente	2	4

5.1.1.3 Décompte des patentés d'établissements publics

	2019	2020
Patentes A d'hôtellerie	115	108
Patentes B d'établissement avec alcool	663	681
Patentes C d'établissement sans alcool	18	18
Patentes D de discothèque	18	16
Patentes E de bar d'hôtel	13	12
Patentes F de restaurant de nuit	3	3
Patentes G d'établissement dépendant d'un commerce d'alimentation	112	110
Patentes spéciales H	468	472
Patentes I d'établissement parahôtelier	120	127
Patentes T de traiteur	76	71
Patentes U de bar dépendant d'un local de prostitution	1	1
Patentes V de cuisine ambulante	40	40
Totaux	1647	1659

5.1.1.4 Fumée passive

	2019	2020
Fumoirs autorisés	71	71

5.1.1.5 Formation obligatoire

	2019	2020
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en français	95	81
Personnes ayant suivi la formation obligatoire en allemand	0	5
Personnes ayant obtenu leur certificat de capacité professionnelle	67	85

5.1.1.6 Formation partielle

	2019	2020
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentés G, T ou V en français	12	28
Personnes ayant suivi la formation pour détenteurs de patentés G, T ou V en allemand	0	7

	2019	2020
Personnes ayant réussi le test pour détenteurs de patentés G, T ou V	12	31
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en français	15	27
Personnes ayant suivi la formation relative à la loi sur les établissements publics en allemand	16	12
Personnes ayant réussi le test relatif à la loi sur les établissements publics	15	37

5.2 Boissons alcooliques

5.2.1 Activités courantes

5.2.1.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	116	88
Kiosques et stations d'essence	7	11

5.2.1.2 Mesures administratives

	2019	2020
Retraits de patente	4	1

5.2.1.3 Décompte des patentés de boissons alcooliques

	2019	2020
Locaux de vente spécialisés et commerces d'alimentation	500	527
Kiosques et stations d'essence	74	77

5.3 Loteries et collectes

5.3.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Petites loteries	40	10
Collectes	84	79

5.4 Appareils de jeu

5.4.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Appareils à sous servant aux jeux d'adresse	317	0
Appareils de distraction	70	129

5.5 Salons de jeu

5.5.1 Activités courantes

5.5.1.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Patentes de salon de jeu	0	1

5.5.2 Décompte des autorisations de salons de jeu

	2019	2020
Patentes de salon de jeu	6	6

5.6 Prostitution

5.6.1 Activités courantes

5.6.1.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de la prostitution	2	2

5.6.1.2 Mesures administratives

	2019	2020
Retrait d'autorisation	0	0

5.6.1.3 Décomptes des autorisations

	2019	2020
Mise à disposition de tiers de locaux affectés à l'exercice de la prostitution	30	31

5.7 Commerce itinérant

5.7.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Autorisations pour commerçants itinérants	46	16
Autorisations d'exploiter une activité foraine ou un cirque	3	4

5.8 Crédit à la consommation

5.8.1 Décomptes des autorisations

	2019	2020
Exercice à titre professionnel de l'activité de courtier en crédit	10	10

5.9 Activité à risque

5.9.1 Autorisations délivrées

	2019	2020
Autorisations pour activité à risque	12	10

5.10 Poids et mesures

5.10.1 Activités courantes

5.10.1.1 Instruments de mesure vérifiés

	2019	2020
Balances pour la vente directes au public	691	527
Balances non destinées à la vente directe au public	1198	1022
Balances pour véhicules routiers et balances ferroviaires	45	66
Balances spéciales	154	154
Balances à fonctionnement automatique	25	19
Instruments de pesage étiqueteurs de prix	133	136
Ensembles de mesurage de volume (produits pétroliers)	1296	1252
Distributeurs routiers de gaz naturel et de pétrole liquéfié	2	2
Ensembles de mesurage de volume pour denrées alimentaires	35	34
Mesures de longueur	1	1
Appareils mesureurs de composants gazeux et de fumée diesel	247	226

5.10.1.2 Contrôles des préemballages

	2019	2020
Même quantité nominale	191	246
Préemballages aléatoires	360	301

5.10.1.3 Surveillance du marché

	2019	2020
Points de vente publics contrôlés	128	114

6 Service de la justice (SJ)

Cheffe de service : Lise-Marie Graden

6.1 Activités

6.1.1 Barreau

La Commission d'examen des candidats au barreau a délivré un brevet de capacité à Mmes Silva Agopian-Dedeyan, Selena Assuelli, Violette Borgeaud, Jessica Boucard, Delphine Braidi, Federica Colella, Natalia Dimitriev, Thalia Durand, Laura Imhof, Chrystelle Jeanmonod, Lucie Martin, Camille Mauron, Johanna Moutou, Alison Marie Notaro, Lubna Raboud, Johanna Rusca et Aurélie Santarossa et MM. Astrit Bytyqi, Raphael Casanova, Daniel de Charrière de Sévery, Guillaume Hess, Matthieu Loup, Ludovic Menoud, Tanguy Meyer, François Mooser, Tage Jonas Petersen, Mischa Poffet, Valentin Sapin, Marco Schwartz, Mathieu Singer, Jérémie Stauffacher et Rémy Terrapon.

La Commission du barreau, quant à elle, a traité notamment les affaires suivantes :

Statistiques	2019	2020
Inscriptions au registre cantonal des avocats et des avocates	25	20
Radiations du registre cantonal des avocats et des avocates	14	9
Plaintes et dénonciations	14	12
Levée du secret professionnel	9	10
Autorisations de stage d'avocat	42	44
Réductions de la durée du stage d'avocat	4	4
Radiation du registre cantonal des avocats-stagiaires et avocates-stagiaires	1	-
Etaient inscrits au 31 décembre 2020 :		
Avocats inscrits au Registre cantonal des avocats et des avocates	224	235
Avocats inscrits au Tableau fribourgeois des avocats membres de l'UE et de l'AELE	5	5
Avocats stagiaires	159	147

6.1.2 Notariat

La Commission du notariat a siégé une fois en 2020 et a notamment traité les affaires suivantes par voie de circulation :

Statistiques	2019	2020
Patentes de notaire	5	3
Renonciations à la patente de notaire	1	2
Plaintes et dénonciations	5	3

Statistiques	2019	2020
Levée du secret professionnel	2	1
Autorisations de stage de notaire	4	2
Réductions de la durée du stage de notaire	1	1
Radiation du registre des notaires-stagiaires	-	-

Au 31 décembre 2020, il y avait 54 notaires en exercice, dont 11 notaires n'entrant plus dans le calcul du nombre maximal fixé par la loi sur le notariat.

6.1.3 Assistance judiciaire en matière civile

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le Service de la justice a reçu 1677 avis d'octroi de l'assistance judiciaire se répartissant ainsi :

	Assistance avec remboursement	Assistance sans remboursement	Total
Tribunal cantonal	-	167	167
Tribunal de la Sarine	1	512	513
Tribunal de la Singine	-	104	104
Tribunal de la Gruyère	2	262	264
Tribunal du Lac	-	99	99
Tribunal de la Glâne	-	79	79
Tribunal de la Broye	1	106	107
Tribunal de la Veveyse	3	75	78
Justices de paix	3	263	266
Totaux	10	1667	1677

1415 listes de frais d'avocats et des greffes des justices de paix ont été payées en 2020 pour un montant de 4 646 116 francs (1333 listes de frais pour un montant de 4 523 123 francs en 2019).

A teneur des articles 123 LJ et 123 CPC, le Service de la justice peut, dans un délai de 10 ans, demander le remboursement partiel ou total de l'assistance judiciaire lorsque la situation financière de la personne bénéficiaire le permet.

En 2020, un montant de 478 828 francs a été récupéré à ce titre (391 710 francs en 2019).

6.1.4 Assistance judiciaire en matière pénale

Depuis le 1^{er} janvier 2011, et en vertu du nouveau code de procédure pénale suisse, l'assistance judiciaire en matière pénale est décidée par chaque instance judiciaire au fil de la procédure. Les statistiques concernant cette assistance judiciaire se trouvent dans les rapports des différents tribunaux.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le Service de la justice a reçu 789 décisions relatives à l'assistance judiciaire pénale (749 décisions en 2019).

948 listes de frais d'avocat ont été payées en 2020 pour un montant de 3 134 360 francs (928 listes de frais pour un montant de 2 924 684 francs en 2019).

6.1.5 Assistance judiciaire en matière administrative

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le Service de la justice a reçu 95 avis d'assistance judiciaire en matière administrative (75 décisions en 2019).

98 listes de frais d'avocat ont été payées en 2020 pour un montant de 168 882 francs (101 listes de frais d'avocat pour un montant de 139 939 en 2019).

6.1.6 Entraide judiciaire

Le Service de la justice procède aux transmissions nécessaires à l'entraide judiciaire internationale. En 2020, il a traité 12 demandes provenant d'autorités judiciaires du canton, mais aucune demande provenant d'autorités judiciaires d'Etats étrangers.

6.1.7 Médiation judiciaire

6.1.7.1 Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs

En 2020, la Commission de la médiation en matière civile, pénale et pénale pour les mineurs a inscrit 3 médiateurs et médiatrices au tableau et n'a procédé à aucune radiation.

La Commission demande aux médiateurs et médiatrices assermentés de lui fournir leurs statistiques annuelles. A ce jour, les chiffres 2019 sont connus, pas encore ceux de 2020.

Statistiques, nombre de médiations	2018	2019
	Total	Total
Droit civil :	198	314
Médiations en cours de procédure :	41	65
Générales	-	-
En droit de la famille (couple)	9	15
En droit de la famille (enfants)	31	48
En matière de succession	1	2
Médiations à titre privé :	157	249
Générales	56	90
En droit de la famille (couple)	74	118
En droit de la famille (enfants)	23	36
En matière de successions	4	5
Droit pénal :	94	123
Médiations en procédure concernant un majeur	8	21
Médiations en procédure concernant des mineurs (BMPM)	86	102
Résultats des procédures de médiation en 2019	362	487
Médiations civiles en procédure :	42	72
Médiations abouties (accord)	10	16
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	10	14
Médiations non abouties (échec)	9	7
Médiations en cours au 31 décembre 2019	13	35
Médiations civiles à titre privé :	176	255
Médiations abouties (accord)	100	145
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	23	24
Médiations non abouties (échec)	14	28
Médiations en cours au 31 décembre 2019	39	58
Médiations pénales :	144	160
Médiations abouties (accord)	80	61
Améliorations de la situation (pas d'accord trouvé)	-	1
Médiations non abouties (échec)	24	28
Médiations en cours au 31 décembre 2019	40	70

6.1.7.2 Bureau de la médiation pénale pour mineurs

Le Bureau exerce la médiation en procédure pénale des mineurs, sur délégation du Tribunal pénal des mineurs.

Rattaché administrativement au Service de la justice, il comprend deux médiateurs francophones et une médiatrice germanophone.

Statistiques	2019	2020
Nombre d'affaires déléguées par les juges (processus de médiation)	101	61
Concernant (nombre de mineurs impliqués comme mis en cause)	160	71
Et également (nombre de jeunes adultes mis en cause)	20	15
Ainsi que (nombre de lésés/victimes impliqués)	120	72
Affaires ne concernant qu'un seul mineur mis en cause	49	39
Affaires concernant deux mineurs mis en cause	22	13
Affaires concernant trois mineurs mis en cause ou plus (jusqu'à 6)	30	9
Répartition selon le sexe		
Garçons	131	54
Filles	29	17
Répartition selon la langue		
Français	146	64
Allemand	14	7
Provenance		
Fribourg-Ville	27	9
Sarine campagne	46	12
Gruyère	24	18
Broye	18	6
Glâne	9	8
Veveyse	9	6
Singine	5	5
Lac	18	4
Autre canton	4	3
Autre pays	-	-
Résultats du traitement des affaires		
Processus ayant conduit à un accord de médiation	52	53
Processus de médiation n'ayant pas abouti	23	22
Décision de retrait de plainte	4	7
Processus en cours au 31 décembre 2020	57	36

6.1.8 Surveillance des fondations classiques

Les principales activités de surveillance comprennent l'assujettissement de fondations, l'examen annuel des rapports d'activité et des comptes, la modification des statuts, l'examen de règlements, ainsi que la dissolution, la liquidation et la radiation de fondations.

Par ailleurs, l'Autorité de surveillance a été saisie de deux plaintes concernant la même fondation. Elle a ouvert une enquête et procédé à différents actes d'instruction. A l'issue de ceux-ci, aucune mesure de surveillance n'a été jugée nécessaire.

Au 31 décembre 2020, 266 fondations classiques étaient surveillées par le canton – représentant une valeur totale au bilan de l'ordre de 1164 millions de francs (au 31 décembre 2019).

L'autorité de surveillance a rendu deux décisions d'assujettissement à surveillance de fondation nouvellement constituée. Une fondation a été dissoute et radiée.

7 Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP)

Chef de service : Xavier Orsini

7.1 Activités

7.1.1 Sanctions pénales

7.1.1.1 Peines

En 2020, 354 jugements (y compris les ordonnances pénales) pour des peines privatives de liberté (ci-après : PPL) sans sursis ou avec sursis partiel (seule la partie ferme étant comptabilisée) ont été adressés au SESPP par les autorités judiciaires fribourgeoises, dont :

Désignation	En 2019	En 2020
Jugements pour des peines ≤ 6 mois	346	270
Jugements pour des peines > 6 mois et ≤ 1 an	38	41
Jugements pour des peines > 1 an	69	43
Total	453	354

En 2020, 34 jugements (toute peine confondue) intégrant une assistance de probation et/ou règles de conduite ont été adressés au SESPP.

7.1.1.2 Mesures thérapeutiques et internement

En 2020, 17 jugements prononçant une mesure pénale ont été adressés au SESPP, dont :

Articles	Désignation	En 2019	En 2020
Art. 59 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux	3	4
Art. 60 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions	1	4
Art. 61 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – mesures applicables aux jeunes adultes	0	0
Art. 63 CP	Traitements ambulatoires pendant l'exécution de la PPL ou en liberté	11	9
Art. 64 CP	Internement	0	0
Total		15	17

Au 31 décembre 2020, 69 personnes condamnées exécutaient une mesure pénale, soit :

Articles	Désignation	Au 31.12.2019	Au 31.12.2020
Art. 59 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des troubles mentaux	23	23
Art. 60 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – traitement des addictions	14	6
Art. 61 CP	Mesure thérapeutique institutionnelle – mesures applicables aux jeunes adultes	2	1
Art. 63 CP	Traitements ambulatoires pendant l'exécution de la PPL ou en liberté	43	37
Art. 64 CP	Internement	2	2
Total		84	69

7.1.1.3 Autres mesures

En 2020, le SESPP a reçu :

Désignation	En 2019	En 2020
Jugements prononçant une expulsion judiciaire obligatoire	57	62
Jugements prononçant une expulsion judiciaire facultative	0	0
Jugements prononçant une interdiction	1	0
Total	58	62

7.1.2 Prestations administratives diverses

Désignation	En 2019	En 2020
Convocations en régime ordinaire	72	75
Convocations en régime d'exécution facilitée (semi-détention)	19	15
Condamnations PPL déléguées à un autre canton	54	42
Condamnations PPL déléguées par un autre canton	32	26
Signalement au système de recherche informatisée de police (ci-après : RIPOL)	186	229
Mandats adressés à la Police cantonale aux fins d'exécution d'une PPL	13	16
Ordres de transfert d'établissement à établissement	96	135
Total	472	538

7.1.3 Nombre de journées de détention et de condamnés

Etablissement	Journées de détention		Condamné(s)	
	2019	2020	2019	2020
Etablissement de détention fribourgeois – site Bellechasse/FR	35 161	29 537	168	219
Etablissement de détention fribourgeois- site Prison centrale/FR	4599	3185	353	226
Etablissement de détention fribourgeois – Maison de détention Les Falaises/FR	3801	2345	22	20
Le Tremplin « Foyer Horizon », Fribourg/FR	89	0	1	0
Fondation St Louis, Fribourg/FR	393	413	2	2
Fondation Le Torry, Fribourg/FR	0	324	0	1
Foyer Le Radeau, Orsonnens/FR	1275	846	5	5
Horizon Sud, Marsens/FR	284	365	1	1
Etablissement de la Plaine de l'Orbe/VD	2453	2950	11	11
Prison La Croisée, Orbe/VD	0	0	0	0
Prison de la Tuilière, Lonay/VD	588	476	8	17
Fondation Saphir, Corcelles/VD	365	365	1	1
Fondation Bartimée, Grandson/VD	114	888	2	4
EMS Sylvabelle SA, Provence/VD	1380	1024	4	3
Etablissement du Simplon, Lausanne/VD	688	116	7	2
Fondation les Oliviers, Le Mont-sur-Lausanne/VD	277	213	1	2
Etablissement de Bellevue, Gorgier/NE	1695	484	11	4
Foyer Pernod, Boudry/NE	0	0	0	0
Fondation Ressource, La Côte-aux-Fées/NE	0	209	0	1
CAAD, Saxon/VS	1215	1026	4	4
Centre éducatif de Pramont/VS	365	6	1	1
Prison de Champ-Dollon, Puplinge/GE	117	40	18	7
Curabilis, Puplinge/GE	1775	1268	10	8

Etablissement	Journées de détention	Condamné(s)
Etablissement de la Brenaz, Puplinge/GE	720	1587 3 6
Maison Le Vallon/ Vandoeuvres/GE	0	97 0 1
Pénitencier d'Hindelbank/BE	801	670 3 2
Pénitencier de Witzwil / BE	286	184 2 2
Etablissement St-Jean, Le Landeron/BE	835	1098 3 3
Fondation Terra Vecchia, Schüpfen/BE	377	365 2 1
Inselspital Bern (Quartier cellulaire)/BE	247	54 19 12
Stiftung Tannenhof, Gampelen/BE	365	365 1 1
UPD Etoine, Berne/BE	249	29 4 1
Felber-Stiftung, Berne/BE	0	365 0 1
Haus Gilgamesch, Basel/BS	0	0 0 0
Pénitencier de Lenzburg/AG	40	499 2 4
Realta, Cazis/GR	0	0 0 0
Pénitencier de Pöschwies/ZH	728	552 2 2
Etablissement de Bostadel/ZG	129	365 1 1
Psychiatrische Dienste Thurgau, Münsterlingen/TG	171	365 1 1
Etablissement de Kalchrain, Hüttwilen/TG	268	254 1 1
Autres courtes peines hors canton	6067	4796 391 307
Total	67 917	57 725 1065 885

7.1.4 Décisions rendues par le SESPP en matière d'exécution de PPL et de mesures

Dans le cadre de ses nombreuses prérogatives, le SESPP est amené à rendre une multitude de décisions formelles, sujettes à recours, soit auprès de la Direction de la sécurité et de la justice, soit directement, conformément à l'art. 74 LEPM, auprès du Tribunal cantonal.

Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur la libération conditionnelle d'une personne condamnée à une peine de plus de 2 ans, à une mesure thérapeutique ou à l'internement, voire dans les autres cas prévus à l'art. 8 LEPM, le SESPP est tenu de requérir le préavis de la Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité du canton de Fribourg (CLCED).

Les décisions suivantes ont été ordonnées :

PPL (exceptés TIG et EM)	En 2019	En 2020
Octroi de la libération conditionnelle aux deux tiers	50	39
Octroi de la libération conditionnelle à une date ultérieure	9	10
Refus de libération conditionnelle	40	34
Prolongation du délai d'épreuve	1	0
Exécution sous forme dérogatoire (art. 80 CP)	1	0
Total	101	83

Mesures thérapeutiques et internement	En 2019	En 2020
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 59 CP)	1	3
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 59 CP)	15	14
Levée de la mesure (art. 59 CP)	1	1
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 60 CP)	1	3
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 60 CP)	1	1
Levée de la mesure (art. 60 CP)	3	4
Octroi de la libération conditionnelle de la mesure (art. 61 CP)	0	0

Mesures thérapeutiques et internement	En 2019	En 2020
Refus de la libération conditionnelle et de la levée de la mesure (art. 61 CP)	1	1
Levée de la mesure (art. 61 CP)	1	0
Levée de la mesure (art. 63 CP)	11	15
Refus de la levée de la mesure et poursuite (art. 63 CP)	22	18
Octroi de la libération conditionnelle de l'internement (art. 64 CP)	0	0
Refus de la libération conditionnelle de l'internement (art. 64 CP)	2	2
Demande de prolongation de la mesure (toute mesure confondue)	6	6
Total	65	68

Autres décisions	En 2019	En 2020
Ordonnances de traitement et/ou de placement (mesures thérapeutiques)	38	26
Régime de travail externe (TEx)	16	12
Régime de travail et logement externes (TeLEx)	6	3
Passage en secteur ouvert	37	37
Autorisations de sortie (hors délégation)	313	173
Interruption de la sanction (art. 92 CP)	1	1
Demande de changement de sanction	3	0
Assistance judiciaire	3	1
Droit à l'information (selon l'art. 92a CP)	1	3
Total	418	256

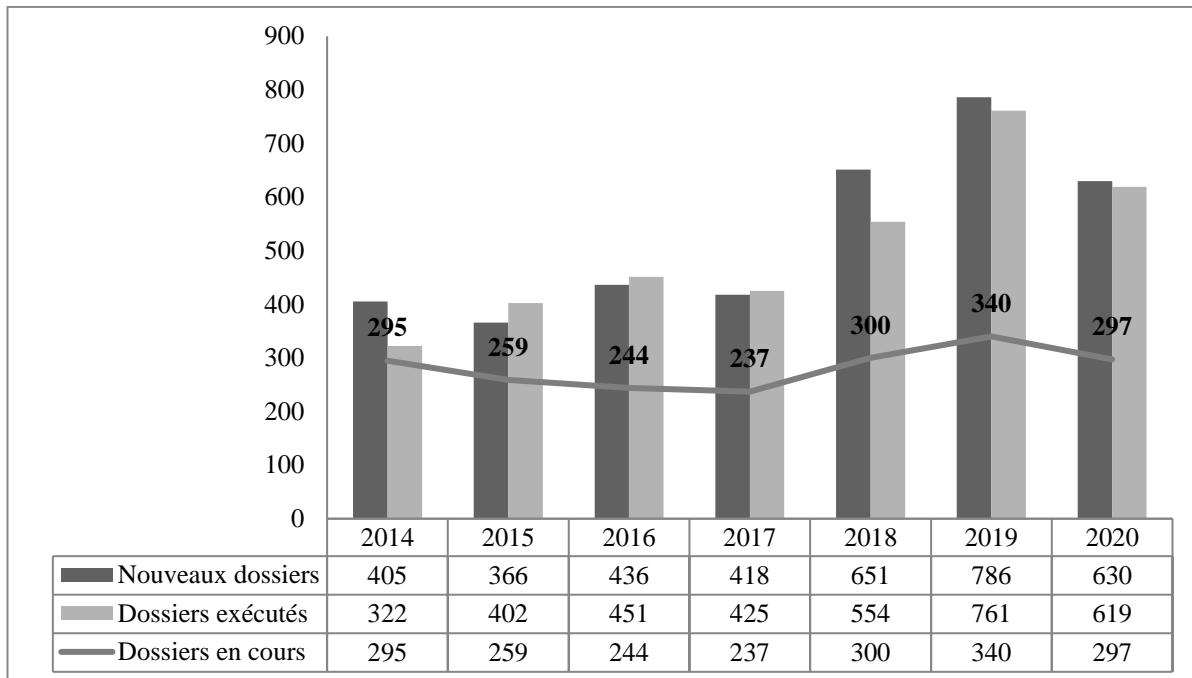
7.1.5 Exécution des peines en milieu ouvert

7.1.5.1 Travail d'intérêt général (TIG)

La peine exécutée sous forme de travail d'intérêt général est accomplie au profit de bénéficiaires, établissements médicaux-sociaux, administrations communales et cantonales, groupements forestiers, œuvres d'utilité publique, réseau hospitalier, etc. Quatre heures de travail d'intérêt général correspondent à un jour de privation de liberté. Une peine (y compris peines pécuniaires et amendes) ou un solde de peine de maximum 6 mois (= 720 heures de TIG) est exécutable sous cette forme.

Dès l'année 2018, avec le retour du TIG en tant que modalité d'exécution facilitée de la sanction, trois types de TIG se côtoient, à savoir les peines de TIG prononcées selon l'ancien droit, l'exécution sous forme facilitée de peines privatives de liberté ainsi que le « paiement » par le travail de peines pécuniaires et amendes.

	Nombre de cas reçus par type de peine		Heures effectuées		Correspondant à	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
TIG aCP	50	9	17 936	10 851		
PPL	122	124	11 577	9 160	2317 jours	2290 jours
Peines pécuniaires / Amendes	740	617	14 044	17 553	338 414 francs	463 768 francs
Total	912	750	43 557	37 564		



Remarque : un dossier peut concerter plusieurs peines.

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dossiers exécutés	322	402	451	425	554	761	619
Heures exécutées	28 061	40 716	45 160	46 990	44 794	43 557	37 564

En 2020, 619 dossiers ont été traités et clos par le secteur PMO dans le cadre d'une exécution sous forme de TIG.

Parmi ces derniers,

- > 446 ont été exécutés avec succès ;
- > 173 (dont 39 suite à une renonciation de la personne condamnée) ont été retournés à l'autorité compétente (autorité judiciaire ou autorité d'exécution) en vue de l'exécution de la PPL sous forme ordinaire, recouvrement de la peine pécuniaire ou amende, voire de l'exécution/conversion sous une autre forme.

Les PPL de plus de 3 mois sans sursis exécutées sous forme de TIG peuvent bénéficier, à l'instar des peines exécutées en SD ou en régime ordinaire, de la libération conditionnelle. En 2020, 9 décisions d'octroi de la libération conditionnelle ont été rendues, toutes favorables.

7.1.5.2 Surveillance électronique (EM)

A compter du 1^{er} janvier 2018, l'EM constitue une nouvelle modalité d'exécution facilitée. Elle est appliquée pour les PPL entre 20 jours et 12 mois (Frontdoor), en remplacement du TEx/TeLEX pour une durée de 3 à 12 mois (Backdoor) ou comme moyen de surveillance des mesures de substitution (art. 237 CPP). Au 31 décembre 2020, le Service disposait de 5 bracelets électroniques (6 bracelets jusqu'à fin mai 2020) dont le taux d'utilisation a été de 68 %.

L'exécution d'une PPL sous EM permet d'imposer une participation aux frais d'exécution au condamné (de manière générale, un montant de 15 francs par jour est perçu). Le Service a pu ainsi encaisser un montant de 20 385 francs en 2020 (25 425 francs en 2019).

EM	Prévenus / Condamnés		Journées exécutées	
	2019	2020	2019	2020
Frontdoor	21	14	1370	1359
Backdoor	0	0	325	0
Mesures de substitution (art. 237 CPP)	0	0	0	0

EM	Prévenus / Condamnés	Journées exécutées
Autres contextes	0	0

Le taux de réussite a été de 100 % pour l'EM en Frontdoor et en Backdoor. En 2020, le Service s'est vu déléguer 6 dossiers d'exécution de PPL sous EM par des cantons tiers (7 en 2019).

En 2020, le SESPP a rendu 7 décisions de libération conditionnelle (5 en 2019), dont 100 % de décisions d'octroi (100 % en 2019).

7.1.5.3 Mesures de substitution (art. 237 CPP)

Sur requête du Ministère public, le Tribunal des mesures de contrainte peut ordonner des mesures de substitution à la détention provisoire. En 2020, le secteur a pris en charge le suivi de 16 nouveaux dossiers (16 en 2019). Au 31 décembre 2020, 18 personnes étaient astreintes à de telles mesures (16 au 31 décembre 2019).

A noter qu'aucune mesure de substitution n'a été assortie d'une surveillance par EM en 2020.

7.1.6 Peines privatives de liberté de substitution (PPLS)

Une amende/peine pécuniaire impayée, non exécutable par la voie de poursuite pour dettes, est convertie en jours de détention par l'autorité l'ayant prononcée. Le SESPP est chargé de la mise en œuvre de la peine privative de liberté de substitution. Le montant peut être encaissé à tout moment par le SESPP. Des arrangements de paiement peuvent être également proposés.

Nombre de dossiers PPLS transmis en 2020 par les autorités judiciaires et montants encaissés en 2020 par le SESPP pour chaque autorité :

Autorité	Amendes et peines pécuniaires reçues		Montant encaissé	
	2019	2020	2019	2020
Ministère public	3241	2849	1 420 905.40	1 081 662.50
Préfectures	2169	1692	388 692.60	288 698.50
Autres cantons	119	85	15 274.00	3320.00
Tribunaux	78	49	44 470.00	26 393.00
Ville de Fribourg	849	173	57 612.65	48 011.05
Commune de Planfayon	6	0	983.10	441.50
Commune de Montagny	0	0	0.00	0
Commune de Grolley	0	0	0.00	0
Total	6462	4848	1 927 937.75	1 448 526.55

En 2020, le SESPP a reçu 4848 ordonnances de peines privatives de liberté de substitution concernant des amendes et des peines pécuniaires impayées et a encaissé un montant de 1 448 526 fr 55.

Autres chiffres concernant le traitement des peines privatives de liberté de substitution :

Désignation	2019	2020
Mandats attribués à la gendarmerie	3708	2187
RIPOL effectués	1696	1187
Délégations transmises aux autres cantons	2259	1608
Arrangements de paiement accordés	1005	581
Convocations en détention	84	45
Dossiers non encore traités	47	969

7.1.7 Recours en grâce

Le Grand Conseil a traité 2 recours en grâce en 2020 (2 en 2019).

7.1.8 Casier judiciaire

Le SESPP, en tant qu'autorité cantonale de coordination du casier judiciaire, a également pour mission d'enregistrer les procédures en cours, les jugements, les décisions ultérieures prononcées par les autorités judiciaires ainsi que de gérer l'inscription des enquêtes pénales et l'établissement des extraits pour les autorités cantonales.

Nombre de jugements enregistrés :	En 2019	En 2020
Par les autres autorités du canton	4371	3944
Par le SESPP	403	377
Total	4774	4321

Nombre d'extraits délivrés :	En 2019	En 2020
Par les autres autorités du canton	14 347	13 583
Par le SESPP	2650	1573
Total	16 997	15 156

7.1.9 Domaine probation

En vertu des articles 93 et 94 du CP, l'assistance de probation doit préserver les personnes prises en charge de la commission de nouvelles infractions et favoriser leur intégration sociale. Le SESPP apporte l'aide nécessaire directement ou en collaboration avec d'autres spécialistes. Les règles de conduite que le juge, le SESPP ou une autre autorité d'exécution peuvent imposer au condamné pour la durée du délai d'épreuve portent en particulier sur son activité professionnelle, son lieu de séjour, la conduite de véhicule à moteur, la réparation du dommage ainsi que les soins médicaux et psychologiques. L'assistance de probation et le contrôle des règles de conduite sont mis en œuvre par le canton de domicile du condamné.

Assistance de probation et/ou contrôle des règles de conduite dans le cadre de :	Mandats reçus		Mandats en cours	
	En 2019	En 2020	Au 31.12.2019	Au 31.12.2020
Sursis ou sursis partiel	30	29	114	107
Mesures thérapeutiques ambulatoires (art. 63 CP)	2	15	18	23
Libération conditionnelle d'une PPL	26	34	17	32
Libération conditionnelle d'une mesure institutionnelle	1	0	2	2
Mesure d'interdiction (art. 67 et 67b CP)	5	1	5	5
Régime de TEx / TeLEX	12	10	5	3
Autre assistance de probation (art. 93 CP)	0	2	0	2
Mandats transférés d'un autre canton	10	11	13	13
Mandats transférés à un autre canton	16	15	29	29
Total	102	117	203	216

8 Office de la circulation et de la navigation (OCN)

Président du Conseil d'administration : Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat
Directeur : Marc Rossier

L'Office de la circulation et de la navigation (OCN), établissement autonome de l'Etat (personne morale de droit public), a son siège à Fribourg ainsi que deux succursales à Bulle et Domdidier. Il compte 91,0 unités plein temps et réalise des revenus d'exploitation de 20,4 millions de francs.

L'OCN est en charge de l'admission des conducteurs, des véhicules et des bateaux présentant toutes les garanties de sécurité sur les routes et les voies d'eau. Le canton de Fribourg dénombre plus de 242 000 conducteurs et près de 280 000 véhicules. L'OCN perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux (plus de 113 millions de francs) pour le compte du canton de Fribourg. Il instruit également les cas d'infraction à la loi sur la circulation routière ; les mesures sont prononcées par la Commission des mesures administratives en matière de circulation routière.

L'activité de l'OCN fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'OCN, route de Tavel 10, 1700 Fribourg ou téléchargé sur www.ocn.ch.

9 Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)

Président du Conseil d'administration : Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat
Directeur : Jean-Claude Cornu

L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), personne morale de droit public, est chargé d'assurer tous les bâtiments situés sur le territoire cantonal et de favoriser les mesures de prévention et de défense contre l'incendie et les éléments naturels.

Il assure, sur la base du principe de la mutualité, plus de 123 000 bâtiments pour une valeur assurée de 95,6 milliards de francs.

La mission de prévention et de défense nécessite un investissement annuel de près de 18 millions de francs, soit 30 % des primes encaissées. En 2020, l'ECAB a dû indemniser des sinistres pour un montant de 14,3 millions de francs.

L'activité de l'ECAB est détaillée dans un rapport annuel. Ce rapport peut être commandé auprès de l'ECAB, Maison-de-Montenach 1, Case postale 486, 1701 Fribourg (ou téléchargé sur www.ecab.ch).

10 Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)

Président de la Commission administrative : Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat
Directeurs : Franz Walter / dès 1^{er} septembre 2020 : Guido Sturny

L'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR) est chargé de l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures prononcées en application du code pénal, ainsi que de la détention avant jugement. Intégré dans le concordat latin sur la détention pénale des adultes, il accueille essentiellement des détenus en régime ouvert ou semi-ouvert, en

exécution de jugements prononcés par les autorités judiciaires des cantons romands et du Tessin. Il accueille également, au foyer La Sapinière, des personnes privées de liberté à des fins d'assistance.

L'activité de l'EDFR fait l'objet d'un rapport particulier. Ce rapport peut être commandé auprès de l'Etablissement de détention fribourgeois, Site de Bellechasse, Bellechasse 366, 1786 Sugiez.

11 Etat du personnel

	Comptes 2020 EPT	Comptes 2019 EPT	Ecarts EPT
Pouvoirs – Directions / Centres de charges			
Direction de la sécurité et de la justice	990.61	980.00	10.61
Administration centrale	809.42	800.75	8.67
3300 / JPMS Secrétariat général	8.70	8.71	-0.01
3305 / JUST Service de la justice	7.54	7.11	0.43
3330 / POCO Service de la police du commerce	3.58	3.63	-0.05
3335 / PETR Service de la population et des migrants	52.65	51.74	0.91
3345 / POLI Police cantonale	686.83	679.40	7.43
3355 / SPEN Service de l'application des sanctions pénales et des prisons	22.42	22.62	-0.20
3375 / MILI Service de la protection de la population et des affaires militaires	13.81	14.31	-0.50
3385 / PROT Protection civile	13.89	13.23	0.66
Secteurs spéciaux, établissements divers	181.19	179.25	1.94
3365 / EBEL Etablissements de Bellechasse	181.19	179.25	1.94
Pouvoir judiciaire	334.35	330.25	4.10
Administration centrale	334.35	330.25	4.10
2100 / TCAN Tribunal cantonal	49.69	48.14	1.55
2105 / TARR Tribunaux d'arrondissement	82.43	81.98	0.45
2111 / MINP Ministère public	56.81	54.65	2.16
2112 / TMCO Tribunal des mesures de contrainte	3.80	3.24	0.56
2115 / CPMI Tribunal des mineurs	14.45	12.09	2.36
2120 / JUPA Justices de paix	55.27	56.42	-1.15
2125 / OPOU Offices des poursuites	58.57	59.76	-1.19
2130 / OFAI Office des faillites	10.82	11.55	-0.73
2170 / COCO Commissions de conciliation baux à loyer	1.01	0.91	0.10
2900 / CMAG Conseil de la magistrature	1.50	1.51	-0.01